



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / JEUDI 8 FEVRIER 2024 // N°745 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

SOMMET D'ALGER  
DES PAYS EXPORTATEURS  
DE GAZ  
**RÉPONDRE  
AUX ENJEUX  
ÉNERGÉTIQUES  
ACTUELS DANS UN  
MONDE EN CRISE**

Lire en page 4



IL POURSUIT SA VISITE  
OFFICIELLE AU ROYAUME  
D'ARABIE SAOUDITE  
**CHANEGRIHA  
REND VISITE  
À DES ENTREPRISES  
D'ÉLECTRONIQUE,  
DE MAINTENANCE...**

Lire en page 16



BANQUES  
**LA SOLIDITÉ  
FINANCIÈRE DU  
CPA LUI PERMET  
DE RÉSISTER  
À D'ÉVENTUELS  
CHOCS**

Lire en page 6



ELLE PREND LA PRÉSIDENTE TOURNANTE DU FORUM DU MAEP

## L'ALGÉRIE ŒUVRE À PROMOUVOIR ET À AMÉLIORER LA GOUVERNANCE EN AFRIQUE

Lire en page 4



AGRESSION, EXPANSIONNISME, REJET DE LA PAIX, VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME...

## LE MONDE PEUT MAINTENANT VOIR DANS TOUTE SA LAIDEUR LE VISAGE DE L'ENTITÉ SIONISTE

Lire en page 3





## Projet de cessez-le-feu à Gaza : Doha dit avoir reçu une réponse « positive » du Hamas

Le Qatar a affirmé ce mardi 6 février avoir reçu une réponse « positive » du mouvement palestinien Hamas concernant un projet d'accord avec Israël.

Celui-ci prévoit la libération d'otages détenus dans la bande de Gaza en échange d'une pause dans les combats. Le bureau de Benjamin Netanyahu a affirmé que le renseignement israélien étudie la réponse du Hamas.

«Nous avons reçu une réponse du Hamas». Dans des propos relayés par l'AFP, le Premier ministre du Qatar a affirmé ce mardi 6 février 2024 avoir reçu une réponse « positive » du mouvement palestinien sur un projet d'accord qui prévoit la libération d'otages détenus dans la bande de Gaza en échange d'une pause dans les combats entre Israël et le mouvement palestinien, selon Ouest France. Dans la soirée, le bureau du Premier ministre israélien a indiqué que le renseignement du pays étudiait



la réponse du Hamas.

« Nous avons reçu une réponse du Hamas concernant le cadre général de l'accord sur les otages. Cette réponse contient quelques commentaires, mais elle est globalement positive », a déclaré Mohammed ben Abdelrahmane Al-Thani lors d'une conférence de presse tenue à Doha aux côtés du secrétaire d'État américain, Antony Blin-

ken. Ce dernier a indiqué qu'il discutera de la réponse du Hamas mercredi avec Israël.

Quelques minutes plus tôt, le mouvement islamiste palestinien avait indiqué dans un communiqué avoir remis sa réponse aux médiateurs égyptiens et qataris concernant un projet de cessez-le-feu avec Israël, qui inclut le sort des otages détenus depuis le 7 octobre.

## UN TERRORISTE CAPTURÉ PAR UN DÉTACHEMENT DE L'ANP À TAMANRASSET

Un terroriste qui activait dans des groupes terroristes à l'étranger, a été capturé par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tamanrasset, tandis que sept éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par d'autres détachements de l'ANP, lors d'opérations distinctes menées durant la période du 31 janvier au 6 février à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan opérationnel rendu public par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 31 janvier au 6 février 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP «a capturé, à Tamanrasset, en 6<sup>e</sup> Région militaire, le terroriste dénommé 'Ould Bouksib Mokhtar', qui activait dans des groupes terroristes à l'étranger. De même, d'autres détachements ont arrêté sept éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national», ajoute le communiqué.

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE :

## Algériens et Bulgares mettent en lumière la profondeur des liens entre les deux pays



Le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Rabah Bouteldja, a reçu, hier, l'Ambassadrice de la République de Bulgarie en Algérie, Mme Mariana Nicoaleva Boyadjieva. Saluant la profondeur des relations historiques entre les deux pays, qui remontent à plusieurs décennies, Rabah Bouteldja a souligné le soutien de la Bulgarie à la Révolution algérienne et la formation de la jeunesse algérienne après l'indépendance des Bulgares. Il a évoqué la nécessité de développer les relations entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et du tourisme, exposant les incitations et avantages accordés par l'Algérie dans le cadre de la loi sur l'investissement. Rabah Bouteldja a souligné la création, dans les meilleurs délais, du Groupe d'amitié algéro-bulgare en vue de donner un nouveau souffle au travail parlementaire commun, soulignant, dans ce contexte, l'importance d'établir des ponts de dialogue, de consultation et d'échange d'expériences entre les institutions législatives des deux pays. Il a rappelé les positions fermes de l'Algérie en matière de soutien aux causes justes dans le monde et l'appel au respect des résolutions et conventions internationales pertinentes, notamment celles liées aux questions de la Palestine et du Sahara occidental.

## TURQUIE : DEUX ASSAILLANTS VOULANT PÉNÉTRER DANS LE PALAIS DE JUSTICE D'ISTANBUL NEUTRALISÉS

Deux personnes armées, qui ont attaqué le point de police à l'entrée du Palais de Justice à Istanbul, ont été neutralisés par les forces de sécurité. Des coups de feu ont été tirés, mardi, devant le palais de justice d'Istanbul, faisant 2 morts (les assaillants)

et 5 blessés, dont 2 officiers de police. Dans une déclaration faite sur les réseaux sociaux, le ministre de l'Intérieur, Ali Yerlikaya, a déclaré qu'une tentative d'attaque au poste de contrôle devant la porte C du palais de justice d'Istanbul a eu lieu à

11h46, heure locale. «Aujourd'hui à 11h46, une tentative d'attaque a eu lieu au poste de contrôle devant la porte C du palais de justice d'Istanbul Çaglayan. Deux assaillants, une femme et un homme, ont été neutralisés (morts). 5 per-

sonnes, dont 3 policiers, ont été blessées. Je félicite nos policiers héroïques et souhaite un prompt rétablissement à nos blessés. Nous continuerons à partager les développements avec le public», a-t-il partagé. Par ailleurs, le ministre a indi-

qué que les deux assaillants étaient membres de l'organisation terroriste d'extrême-gauche, DHKP-C. Dès la notification des événements, un grand nombre de policiers et d'équipes médicales ont été dépêchés sur place.

## Arabie Saoudite : pas de relations avec Israël avant la reconnaissance des frontières de 1967 de la Palestine

L'Arabie saoudite a annoncé ce mercredi avoir informé l'administration américaine qu'il n'y aura pas de relations diplomatiques avec Israël, à moins qu'un État palestinien indépendant ne soit reconnu avec les frontières de 1967, que l'agression israélienne contre Gaza ne soit stoppée et que les forces d'occupation ne se retirent de l'enclave palestinienne. C'est ce qui ressort des commentaires du ministère saoudien des Affaires étrangères, dans le cadre des «discussions en cours entre Washington et le Royaume concernant la paix israélo-arabe, et à la lumière de ce qu'a déclaré le porte-parole du Conseil de sécurité nationale des

États-Unis (John Kirby) à ce propos». Le ministère saoudien des Affaires étrangères a déclaré que «la position du Royaume était et demeure ferme concernant la question palestinienne et la nécessité pour le peuple palestinien frère d'obtenir ses droits légitimes». «Le Royaume a informé l'administration américaine de sa position ferme selon laquelle il n'y aura pas de relations diplomatiques avec Israël, à moins que l'État palestinien indépendant ne soit reconnu sur les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, que l'agression israélienne contre Gaza ne soit arrêtée et que toutes les forces d'occupation israé-

liennes ne se retirent (de l'enclave palestinienne)». L'Arabie saoudite a affirmé son «appel à la communauté internationale – et en particulier – aux membres permanents du Conseil de sécurité qui n'ont pas encore reconnu l'État palestinien, à accélérer la reconnaissance de l'État palestinien aux frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale». Le Royaume a souligné que cette reconnaissance «permet au peuple palestinien de concrétiser ses droits légitimes et de parvenir à une paix globale et juste pour tous».

John Kirby a déclaré dans la journée du mardi, lors d'une conférence de presse,

que l'administration du président Joe Biden «avait reçu une réponse positive» indiquant la volonté de l'Arabie saoudite et d'Israël de poursuivre les discussions pour normaliser leurs relations.

Le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a déclaré lors d'une conférence de presse à Doha que le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane avait renouvelé mardi, lors d'une réunion à Riyad, «l'intérêt de l'Arabie saoudite pour une normalisation avec Israël», et que la réalisation de cet objectif est dépendante de la fin du conflit à Gaza et de l'établissement d'un cheminement clair vers la création d'un État palestinien.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA**  
**Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ  
S'ADRESSER À:

**L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité» Agence  
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78  
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz

AGRESSION, EXPANSIONNISME, REJET DE LA PAIX, VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME...

## Le monde peut maintenant voir dans toute sa laideur le visage de l'entité sioniste

Les Nations unies ont dénoncé l'impossibilité d'acheminer l'aide humanitaire aux centaines de milliers de personnes restées dans le nord du territoire palestinien, lourdement frappé dès le début de la guerre...

L'entité sioniste a révélé au monde son vrai visage : agression systématique, racisme, expansionnisme, rejet de la paix au mépris de tous ceux qui la réclament et des violations des droits de l'homme. Dans cette guerre atroce à Ghaza, elle n'épargne personne, pas même les cimetières. Des témoins sur place déplorent le fait que des tombes ont été détruites par l'armée d'occupation, cela montre que les sionistes veulent effacer toute trace du peuple palestinien.

Alors que l'accès à Internet et aux télécommunications avait été coupé, l'armée a envoyé des chars dans la zone à l'ouest de Khan Younès, dans le sud de Ghaza, détruisant les tombes au bulldozer. L'ONG Euro-Med Human Rights Monitor accuse l'armée israélienne d'avoir ciblé la plupart des cimetières à Ghaza, en violation du droit international qui exige le respect des morts en temps de guerre. Parmi les conséquences de l'agression sioniste, il y a également les effets néfastes sur l'environnement qui exposent les habitants à des risques mortels. Selon David R. Boyd, rapporteur spécial des



Nations unies sur les droits humains et l'environnement, les opérations militaires à Ghaza ont des répercussions désastreuses en raison d'une énorme pollution carbonée, affectant l'air, l'eau et les sols, et exposant les habitants à une multitude de substances toxiques.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la Bande de Ghaza a dépassé les 27 000 martyrs palestiniens depuis le 7 octobre dernier, en majorité des femmes, des enfants et des adolescents, ont indiqué les autorités sanitaires palestiniennes. Selon l'agence

palestinienne Wafa, il y a eu, de lundi à mardi, 13 massacres faisant 113 martyrs et 205 blessés au cours des dernières 24 heures.

L'armée d'occupation sioniste a fait exploser une zone résidentielle dans le quartier de Jourat Al Aqqad et détruit une maison à l'ouest de l'hôpital Nasser à Khan Younès, dans le sud de la Bande de Ghaza, faisant plusieurs martyrs et des blessés, ajoute Wafa. Les Nations unies ont dénoncé l'impossibilité d'acheminer l'aide humanitaire aux centaines de milliers de personnes restées dans le nord

du territoire palestinien, lourdement frappé dès le début de la guerre. Les agences humanitaires de l'ONU ont ainsi indiqué qu'un convoi alimentaire à Ghaza avait été touché par des tirs, lundi, selon Tom White, directeur des affaires de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens, l'Unwra, à Ghaza. Matthew Hollingworth, directeur pays du Programme alimentaire mondial (PAM) pour la Palestine, a souligné l'urgence de la situation, déclarant que les niveaux de faim à Ghaza atteignent un degré critique.

Yousef S.

LE PROJET DE RÉSOLUTION SOUMIS PAR L'ALGÉRIE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ ÉVOQUÉ

## Ahmed Attaf et Anthony Blinken échangent au sujet de la situation à Gaza

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu un appel téléphonique du secrétaire d'État des États-Unis, Antony Blinken, au cours duquel les deux parties ont échangé leurs points de vue sur l'évolution de la situation dans la bande de Gaza, notamment le projet de résolution présenté par l'Algérie au Conseil de sécurité dans le but d'activer la décision de la Cour internationale de Justice concernant les mesures provisoires imposées à l'occupant israélien.

Après plus de quatre longs mois de guerre à Gaza, Tsahal a fait le constat que rien ne pourrait être gagné de la sorte, encore moins obtenir une victoire. Aucun des objectifs définis n'a été atteint : les chefs du Hamas sont toujours opérationnels, les otages toujours retenus, les rares otages libérés l'ont été par la volonté du Hamas et en contrepartie de la libération d'autres prisonniers, la population palestinienne n'a pas quitté Gaza et le nombre des morts dans les rangs de Tsahal a été élevé et coûteux. Voilà le constat fait à Tel Aviv et voilà pourquoi Netanyahu a été largement désavoué par tous. Donc, des discussions sur les otages pourraient bien signifier la fin de la guerre, et partant, la fin de la vie politique de Bibi. Les refus fanfarons de cessez-le-feu et l'intention affichée de poursuivre la guerre et le génocide montrent que Netanyahu, et personne d'autre, a posé tous les jalons de sa propre déchéance politique. On ne peut

plus nier l'ampleur de la résistance à laquelle est confronté Benjamin Netanyahu.

Alors que le nombre de morts à Gaza dépasse les 27 400, les membres du cabinet de Netanyahu se montrent très réservés à son égard. Des personnalités de premier plan ont reproché à son équipe d'avoir fait de grandes promesses concernant les otages israéliens sans avoir rien mis en oeuvre pour les libérer. Netanyahu veut faire croire au monde que les critiques ne le perturbent pas, mais sa propre coalition gouvernementale ne tient plus qu'à un fil. Les captifs et leurs familles s'expriment. Le plus grand supporter du génocide de Gaza est bel et bien au pied du mur. En termes clairs : le génocide brutal d'Israël a coûté des milliards, et a prouvé que la destruction ne peut rien changer de substantiel à la situation. Le bilan politique de Netanyahu est plus sombre que jamais, alors que le nombre de victimes israéliennes sur le champ de bataille ne cesse de croître. C'est une condamnation cinglante du récit de la «victoire» imaginaire de Netanyahu. «Netanyahu a rejeté la faute sur les autres et a provoqué la colère de ceux qui se sont battus pour sauver la démocratie israélienne de ses actions et de ses plans destructeurs», peut-on lire dans une lettre adressée récemment au président de l'occupation, Isaac Herzog, par des dizaines d'anciens responsables de la Sécurité israélienne et de dirigeants influents. Des

membres de la base d'extrême droite de Netanyahu ont également menacé de faire tomber son gouvernement si leurs intérêts liés au génocide n'étaient pas satisfaits. La pression monte de toutes parts, et l'occupation israélienne continue de subir de cuisants revers sur le champ de bataille. La résistance du Hamas sur le terrain des opérations a fait échouer tous les plans de Netanyahu. Les appels à la démission de Netanyahu se font également de plus en plus pressants. Des milliers de personnes continuent de descendre dans la rue pour réclamer la destitution du criminel de guerre. Les événements qui ont suivi le 7 octobre ont brisé le mythe de la popularité de Netanyahu, exposé ses ambitions génocidaires et clairement montré que les moyens militaires barbares ne servent en rien les intérêts de l'occupation. Sa popularité a atteint son niveau le plus bas depuis le début de la guerre, et les protestations grandissantes dans les rues sont aujourd'hui accompagnées de profondes fractures au sein de son propre «cabinet de guerre». Le Likoud, le parti de la droite dure de Netanyahu, continue d'être à la traîne dans les sondages d'opinion alors que le génocide se prolonge. Le message est clair : la carrière politique de Netanyahu à Gaza constitue la plus grande catastrophe intérieure du projet colonial de nettoyage ethnique dont il est le promoteur.

I.M.Amine

## L'édito

### DE LA CRISE EN MER ROUGE ET SON IMPACT

Les tensions et les risques géopolitiques au Moyen-Orient, une région majeure pour la production d'énergie et le commerce mondial, ont jeté une ombre sur les perspectives de l'économie mondiale et des marchés pétroliers, dans un contexte d'incertitude quant à la sécurité de l'approvisionnement des marchés via la mer Rouge, par lequel passe 12 pour cent de l'approvisionnement mondial en pétrole maritime.

Les analystes pétroliers ont estimé que les tensions géopolitiques menacent de faire monter les prix du pétrole malgré la baisse de la demande mondiale, et que toute mesure américaine visant à renforcer les sanctions sur les exportations de pétrole iranien ou russe pourrait aggraver la situation sur les marchés et soutenir la hausse des prix.

La politique continue de réduction de la production pétrolière du groupe OPEP+ révélera une nouvelle voie pour les marchés après que le groupe a approuvé plusieurs séries de réductions de production au cours des quatorze derniers mois, avec une réduction totale supérieure à 5 millions de barils par jour.

En décembre dernier, l'OPEP+ a annoncé l'approfondissement de l'accord visant à réduire la production pétrolière à travers une réduction volontaire par huit producteurs d'environ 2,2 millions de barils par jour jusqu'à la fin du premier trimestre 2024.

Dans le même temps, les analystes ont souligné que l'organisation s'interrogeait sur l'ampleur de l'engagement de certains producteurs à réduire leurs approvisionnements, en plus de la forte augmentation de la production pétrolière de certains autres pays extérieurs à la coalition. Les attaques en mer Rouge ont eu, en effet, un impact sur les prix du pétrole, comme l'ont montré les récents échanges de brut, et les perturbations en mer Rouge ont suscité des inquiétudes parmi les compagnies maritimes qui ont détourné leurs navires vers le cap de Bonne-Espérance, pour éviter les tensions en mer Rouge, voie navigable importante.

La réalité est que sans passage par la mer Rouge et le canal de Suez, les pétroliers et autres seraient obligés de contourner le cap de Bonne-Espérance, ce qui ajouterait plus de dix mille kilomètres, et qui ferait que le voyage vers l'Europe prendrait environ un mois par rapport au passage par le canal de Suez, ce qui se répercutera sur les coûts de transport du pétrole, qui vont certainement doubler. Quoi qu'il en soit, les observateurs des affaires pétrolières estiment que la situation actuelle des marchés sera légèrement affectée par la hausse résultant de ces mesures sur les routes alternatives, et elle pourrait encore s'aggraver si les attaques contre les navires se multiplient, ce qui rendra difficile l'arrivée des expéditions de pétrole à temps, en plus d'une augmentation des coûts d'expédition et de transport. La période à venir sera sans doute scrutée à la loupe, et est attendue par tous, qu'ils soient producteurs de pétrole ou consommateurs, pour connaître les mesures de précaution alternatives à prendre pour compenser ce qui peut être indemnisé en cas d'interruption brutale des approvisionnements. La crise en mer Rouge n'a pas encore révélé son impact réel, ni ses retombées à venir.

Mourad H.

66<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES  
ÉVÉNEMENTS  
DE SAKIET SIDI YOUCEF  
**UN TÉMOIN DE LA  
COMPLÉMENTARITÉ  
ENTRE LES DEUX PAYS**

Les événements de Sakiet Sidi Youcef, dont le 66<sup>e</sup> anniversaire sera commémoré aujourd'hui, se veulent un symbole de la lutte commune entre les peuples algérien et tunisien, et un véritable témoin des liens de solidarité et de complémentarité existant depuis des décennies entre deux pays voisins, ayant réussi à construire des relations stratégiques exceptionnelles et exemplaires.

Au cours des quatre dernières années, les relations fraternelles algéro-tunisiennes ont franchi de grands pas, grâce à la forte dynamique insufflée, sous la houlette des dirigeants des deux pays, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le président tunisien Kaïs Saïed, qui ont contribué, grandement, à la promotion de la coopération et de la coordination bilatérales, à travers, notamment, l'intensification des visites officielles et la diversification des mécanismes de concertation politique à l'effet de consolider leur consensus vis-à-vis des développements régionaux et internationaux et de renforcer l'intégration économique, la coopération sécuritaire ainsi que la cohésion sociale entre les deux peuples. Cette concertation politique s'est traduite, notamment, par la visite du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, en Tunisie, vendredi dernier, en tant qu'envoyé spécial du président de la République, où il a été reçu par le président Kaïs Saïed, à qui il a remis un message écrit de son frère, le président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui veille à maintenir un contact permanent et une coordination continue avec son frère, le Président Kaïs Saïed, et ce, dans le cadre de leurs démarches inlassables pour promouvoir de façon tangible les relations algéro-tunisiennes à des niveaux supérieurs, au mieux des intérêts des deux pays, de la région et du voisinage régional.

Dans le contexte de la dynamique très positive marquant les relations algéro-tunisiennes, notamment en ce qui concerne le développement des régions frontalières, la première session de la Commission bilatérale pour le développement et la promotion des régions frontalières algéro-tunisiennes s'est tenue la semaine dernière à Alger, et dont les travaux ont été couronnés par la signature d'une feuille de route aux contours bien définis qui renferme de véritables projets, placés au cœur des priorités de l'heure.

Ces projets visent le développement des échanges commerciaux et économiques via les frontières, la remise en exploitation des liaisons terrestres, et la création d'une compagnie algéro-tunisienne d'expositions pour donner une dynamique commerciale le long de la bande frontalière, outre des programmes de formation dans les domaines du tourisme, de l'énergie et du pétrole, la création d'un système commun de prévention, d'alerte précoce et d'intervention pour lutter contre les incendies de forêt, et la poursuite du renforcement de la coordination sécuritaire dans la région. R.N.

ELLE PREND LA PRÉSIDENTE TOURNANTE DU FORUM DU MAEP

# L'Algérie œuvre à promouvoir et à améliorer la gouvernance en Afrique

**Le MAEP présente aux pays de l'Afrique une occasion sans précédent de faire l'expérience d'une nouvelle approche de la gouvernance selon laquelle la réforme des politiques est essentiellement menée par des composantes du pays plutôt que de relever d'une responsabilité imposée de l'extérieur.**

Lors d'une réunion tenue via visioconférence, le président de la République a pris hier la présidence tournante du Forum du MAEP, succédant au président de la République de Sierra Leone, M. Julius Maada Bio. A cette occasion, le chef de l'Etat a prononcé une allocution dans laquelle il a mis en avant les valeurs, les principes et les objectifs de ce mécanisme africain, qui représente un espace de dialogue et d'échange de vues, d'idées et d'analyses pour trouver des solutions aux défis qui se posent aux pays du continent.

L'Algérie fait partie des pays africains évalués par le mécanisme d'évaluation par les pairs, un instrument de bonne gouvernance adopté par l'Union africaine (UE).

Il s'agit en fait d'un outil d'évaluation mesurant les progrès réalisés en matière de gouvernance dans divers domaines. Il permet un échange de vues entre Africains sur un programme, sur des actions gouvernementales. Il permet également de



mettre en œuvre des actions en testant leurs effets dans l'optique d'une généralisation si ces derniers sont probants et de fonder la décision des décideurs politiques sur des données déjà vérifiées au niveau de leur impact. Le MAEP vise ainsi à encourager les réformes volontaires de la gouvernance en Afrique. Le mécanisme présente aux

pays de l'Afrique une occasion sans précédent de faire l'expérience d'une nouvelle approche de la gouvernance selon laquelle la réforme des politiques est essentiellement menée par des composantes du pays plutôt que de relever d'une responsabilité imposée de l'extérieur par des partenaires de développement, un processus qui

s'est avéré jusqu'à maintenant efficace dans plusieurs pays. Les rapports sur la gouvernance en Afrique notent certains progrès en matière de représentation politique et de politique électorale, qui instaure une mise en concurrence, en matière de droits de l'homme et du respect de l'Etat de droit. L'Algérie ainsi que d'autres pays africains ont adhéré au système d'évaluation par les pairs de manière volontaire et non pas imposée. Certains d'entre eux se sont même engagés à subir périodiquement un contrôle dans le cadre du mécanisme africain d'évaluation par les pairs, outil unique d'examen et d'apprentissage entre pairs. La gouvernance à laquelle souscrivent les pays d'Afrique repose sur un certain nombre d'exigences : démocratie, bonne administration, transparence, participation citoyenne... L'entrée en vigueur du MAEP, il y a plusieurs années, marque un événement majeur dans le développement de la gouvernance en Afrique.

**Youcef S.**

## SOMMET D'ALGER DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ Répondre aux enjeux énergétiques actuels dans un monde en crise

Les pays exportateurs de gaz sont confrontés à des défis majeurs et périlleux imposés par un monde en crise et en pleine phase de transformation à tous les niveaux. L'Algérie fait également face à ce à quoi sont confrontés les pays producteurs, dont les guerres et les crises qui secouent le monde aujourd'hui, en Ukraine et en Palestine, en passant par le Soudan et d'autres foyers de tension générés par l'agression israélienne contre Gaza. Si le marché pétrolier est

déjà assez compliqué par sa logique marchande, le marché gazier l'est encore plus. En fait, nous disent les experts des marchés internationaux du gaz, le marché gazier diffère fondamentalement du marché du pétrole, car le transport du gaz s'effectue principalement via des infrastructures terrestres, ce qui nécessite d'énormes investissements et des contrats à long terme avec des prix fixes, pouvant aller jusqu'à trente à quarante ans. Le secteur gazier se

caractérise également par une stagnation économique et industrielle, ce qui rend le marché moins liquide et moins flexible que celui du pétrole. Cela dit, les différences observées entre les États membres sont jusqu'à présent trop grandes pour parvenir à des décisions communes. Ces limites périlleuses ont été exprimées par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, qui a affirmé mardi que le septième sommet du Forum des pays exportateurs de gaz,

prévu à Alger du 29 février au 2 mars, revêtait une "importance capitale" en tant que plateforme permettant de renforcer la coopération internationale et de discuter des défis énergétiques actuels et de l'avenir de l'industrie gazière.

Le ministre a précisé que les participants à cette rencontre "examineront, à travers des dialogues stratégiques et des efforts collaboratifs, la voie à suivre pour assurer un avenir énergétique durable, sûr et prospère", relevant que cet événement majeur était "un creuset d'idées et de visions mondiales pour promouvoir l'industrie gazière et tirer parti de toutes ses ressources en vue de permettre aux pays concernés d'être à l'avant-garde pour répondre aux besoins du marché mondial et réaliser la sécurité énergétique et le développement durable".

FIN DE FONCTIONS DE YASSINE BENSLIMANE

### Hamza Benhamouda, nouveau P-DG d'Air Algérie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a désigné hier, Hamza Benhamouda au poste de président-directeur général d'Air Algérie, succédant à Yassine Benslimane, dont les fonctions ont pris fin hier, mercredi. Hamza Benhamou-

da, qui possède une longue expérience professionnelle au sein de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, était directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile depuis le 19 novembre 2022. Parmi les postes précédemment occu-

pés par Benhamouda, notons celui de chef du département des pilotes et directeur commercial de la compagnie aérienne, où il est nommé, depuis hier, en tant que premier responsable du pavillon national.

**I.Med**

**F.O.**

ZITOUNI PROMET LEUR ACCOMPAGNEMENT

# Les opérateurs économiques appelés à adhérer aux Chambres de commerce et d'industrie

**Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a appelé, mardi, depuis Ain Defla, les opérateurs économiques et les hommes d'affaires à œuvrer à développer le commerce extérieur en tissant des partenariats "fructueux" pour promouvoir les échanges commerciaux et économiques, au service des intérêts du pays.**

Le ministre dira dans une allocution prononcée lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques, au terme de sa visite dans la wilaya d'Ain Defla, que les hommes d'affaires et les chefs d'entreprises économiques "sont appelés à adhérer avec force aux Chambres de commerce et d'industrie et à être présents activement au sein des Conseils d'affaires mixtes en vue d'être une force de proposition réelle pour le développement du commerce extérieur et à établir des partenariats fructueux pour promouvoir les échanges commerciaux et économiques mutuels".

Zitouni a ajouté que son secteur continuera à accompagner tous les opérateurs économiques pour soutenir la production nationale et réduire la facture d'importation dans le cadre de la stratégie nationale d'encadrement du marché et de réduction de la fluctuation des prix des produits de large consommation, à travers l'adoption de plusieurs mesures, dont l'élaboration d'un fichier national numérisé des produits ali-



mentaires de large consommation. Il a évoqué dans registre l'élaboration de textes réglementaires pour "plafonner les marges bénéficiaires au conditionnement et à la distribution en gros et au détail des produits de base de

large consommation", en sus de "l'examen de la possibilité d'exonérer les matières premières et les intrants de production des droits douaniers et de la TVA pour contribuer à la protection du pouvoir d'achat".

Dans le cadre des mesures prises pour encadrer le marché, le ministre a fait état du "lancement de la deuxième opération de recensement économique des capacités productives nationales avec l'association des secteurs ministériels concernés", en sus de "la modernisation" du système juridique sur le contrôle économique et la répression de la fraude et du renforcement des mécanismes de lutte contre les pratiques commerciales illégales notamment la spéculation en coordination avec les différents services de sécurité. Concernant le drainage de capitaux et d'investissements étrangers, qui connaît "une évolution significative", le ministre a indiqué que des opérateurs et des investisseurs de pays arabes jouent un rôle "prépondérant" dans l'opération d'exportation à partir de l'Algérie, soulignant que la hausse du flux des investissements "est le signe de la confiance croissante en l'économie algérienne grâce aux avantages accordés par la loi sur l'investissement".

R.N.

## UNIVERSITÉS

### L'USTHB signe des conventions avec quatre organismes et entreprises nationaux

L'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (USTHB) vient de signer des conventions de partenariat avec quatre entreprises et organismes nationaux en vue de créer une synergie entre l'université et le monde du travail. La cérémonie de signature s'est déroulée à l'USTHB en présence du recteur de l'université, Djamel Eddine Akretche, accompagné de ses vice-recteurs et des doyens des différentes facultés, ainsi que les premiers responsables de ces quatre organismes et entreprises. La première convention a été signée entre l'USTHB et l'Office des recherches géologiques et

minière (ORGM) de Boumerdès, représentée par son Président directeur général, Yahia Azri. La deuxième convention est un partenariat entre l'USTHB et l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA) d'Alger, représentée par la présidente du Comité de Direction, Karima Bakir-Tafer. La troisième convention a été paraphée par l'USTHB et l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux et des substances utiles (ENOF) d'Alger, représentée par son Président directeur général, Fatah Drifi, alors que la quatrième porte sur un partenariat avec l'Agence nationale des déchets

(AND) d'Alger, représentée par son Directeur général, Mohamed Karim Ouamane. Akretche a indiqué à cette occasion que "ces conventions ont pour objet de déterminer les conditions et modalités selon lesquelles l'USTHB, l'ENOF, l'ORGM, l'ASGA et l'AND établissent des relations professionnelles, à même de créer des synergies entre le monde universitaire et le monde professionnel". Elles permettent, également aux étudiants de l'USTHB de "bénéficier de stages de fin d'études au sein de ces organismes", dira-t-il.

N.S.

UN DÉCRET PRÉSIDENTIEL EST PROMULGUÉ

### NAISSANCE DE LA COMMISSION NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Le décret présidentiel portant création de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer et fixant son organisation et son fonctionnement a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel.

Cette commission placée auprès du président de la République, est chargée, notamment, de "proposer les éléments de la stratégie nationale de prévention, de lutte, de suivi et d'évaluation du cancer, d'assurer la coordination et le suivi des activités du plan national de prise en charge des patients atteints du cancer et son évaluation".

Elle a, aussi, pour mission de "renforcer les mesures de prévention contre les différents types de maladies cancéreuses, notamment leur détection précoce, en coordination avec les différents secteurs concernés", et "d'assurer leur suivi, d'encourager et d'activer la recherche scientifique dans le domaine des maladies cancéreuses", de "proposer la mise en place des mécanismes opérationnels de vigilance, à l'effet de prévenir la pénurie des médicaments et des dispositifs médicaux nécessaires à la prise en charge du cancer". Cette commission est appelée également, conformément au décret, à "initier la mise en place des dispositifs de détection et d'alerte précoce pour collecter les informations liées à l'évolution et à la propagation de la maladie, ainsi que les mécanismes dédiés à sa lutte" et à "initier des activités d'information et de sensibilisation et stimuler la communication sociale, en coordination avec la société civile". Le président de la Commission nationale, considérée comme "un mécanisme de vigilance et de consultation" dans le domaine de prévention et de lutte contre le cancer, "élabore, tous les six (6) mois, un rapport détaillé sur les activités de la Commission, qu'il soumet au Président de la République", prévoit le décret. Ce rapport doit également comprendre "un état détaillé sur l'évolution du cancer et des propositions portant sur les mécanismes de prévention et de lutte y afférents". Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait procédé, dimanche, à l'installation des six membres de cet "organe permanent de coordination, de suivi et d'évaluation des activités de prévention et de lutte contre le cancer".

R.N.

## PÊCHE ET AQUACULTURE

### 174 exposants à la 9<sup>e</sup> édition du Salon international

La 9<sup>e</sup> édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2024), prévue du 8 au 11 février, verra la participation de 174 exposants algériens et étrangers, a annoncé avant-hier le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani. Badani a précisé lors d'une conférence de presse que 174 exposants, dont 157 algériens, étaient inscrits au SIPA 2024 contre 102 exposants lors de la 8<sup>e</sup> édition, organisée il y a quatre ans. Les exposants étrangers représentent 16 nationalités

d'Afrique, d'Europe, d'Amérique latine et de pays arabes, contre 10 nationalités représentées lors de la précédente édition, dira le ministre. L'événement économique se tiendra au Centre de conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, sous le thème "Pour une sécurité alimentaire durable", et ce, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le Salon verra la participation de plusieurs banques, sociétés d'assurances, centres de recherche, bureaux d'études

nationaux et organisations et organismes nationaux et internationaux, à l'instar de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), de l'Initiative OuestMed et du Programme Economie bleue (Union européenne). Outre l'examen des réalisations enregistrées ces dernières années dans le secteur, des accords de coopération et de partenariat dans ce domaine devraient être signés lors du salon, selon Badani. Cette

9<sup>e</sup> édition prévoit 14 ateliers scientifiques et techniques sur plusieurs thématiques, dont les produits halieutiques dans l'industrie pharmaceutique, la construction navale, les normes sanitaires des produits halieutiques et d'aquaculture, les techniques modernes dans la pêche du thon rouge, l'entrepreneuriat et les start-up dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture et les mesures incitatives prévues en la matière dans la loi de finances 2024.

R.N.

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ

# Arkab souligne «l'importance capitale» du Sommet du GECF d'Alger

**Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, avant-hier, que le 7 Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu à Alger du 29 février au 2 mars, revêtait une «importance capitale» en tant que plateforme permettant de renforcer la coopération internationale et de discuter des défis énergétiques actuels et de l'avenir de l'industrie gazière.**

**D**ans une allocution prononcée à l'occasion du lancement du site web du Sommet du GECF, accessible à l'adresse : (<https://algeria7thgecfsummit.dz>), Arkab a précisé que cet événement mondial, auquel participeront les chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum, revêtait une «importance capitale» en tant «plateforme permettant de renforcer la coopération internationale et de discuter des défis énergétiques actuels et de l'avenir de l'industrie gazière».

Le ministre dira que les participants à cette rencontre «examineront, à travers des dialogues stratégiques et des efforts collaboratifs, la voie à suivre pour assurer un avenir énergétique durable, sûr et prospère», relevant que cet événement majeur était «un creuset d'idées et de

visions mondiales pour promouvoir l'industrie gazière et tirer parti de toutes ses ressources en vue de permettre aux pays concernés d'être à l'avant-garde pour répondre aux besoins du marché mondial et réaliser la sécurité énergétique et le développement durable».

Pour le site web du Sommet, le ministre a affirmé qu'il constituait «une plateforme importante renfermant de précieuses informations» sur cet événement mondial, mais aussi un «trait d'union» entre les organisateurs et les participants du monde entier, grâce à «ses contenus scientifiques et médiatiques» et à «son espace d'information sur cet événement majeur». Quant au secrétaire général du GECF, M. Mohamed Hamel, il dira que la tenue du Sommet en Algérie «témoigne de son rôle de premier plan dans le domaine du gaz naturel», comme en témoignent, a-t-il dit, «ses réalisations pionnières, notamment le lancement de la première usine de GNL en 1964, l'établissement des premiers contrats à long terme de gaz en 1969 et la réalisation



d'un gazoduc sous-marin reliant l'Afrique et l'Europe, ainsi que le maintien de sa position en tant que fournisseur fiable de gaz naturel». Hamel a saisi l'occasion pour exprimer «les remerciements et la gratitude» du Forum à l'Algérie pour l'accueil de son 7e

Sommet, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, saluant «la participation active de l'Algérie, membre fondateur du Forum, son engagement et son rôle dans l'industrie du gaz naturel».

N.S.

## PÉTROLE

### L'Inde sera le principal moteur de la demande mondiale jusqu'en 2030

L'Agence internationale de l'énergie estime que le rôle de l'Inde sur les marchés pétroliers mondiaux va s'accroître considérablement au cours des dernières années de la décennie en cours, sous l'effet d'une forte croissance économique et démographique. Selon rapport de l'agence publié hier, la demande de pétrole en Inde pourrait augmenter d'environ 1,2 million de barils par jour jusqu'en 2030, pour atteindre un total de 6,6 millions de barils par jour. Cela ferait de l'Inde - troisième importateur et consommateur de pétrole au monde - la principale source de croissance de la demande mondiale de pétrole jusqu'en 2030, devant la Chine, car elle devrait constituer un tiers de l'augmentation mondiale attendue de 3,2 millions de barils par jour. La sécurité énergétique et la forte dépendance à l'égard des importations restent un problème majeur auquel l'Inde est confrontée, alors que les importations de pétrole devraient passer de 4,6 millions de barils par jour actuellement à 5,8 millions de barils par jour d'ici 2030, pour répondre à la demande croissante des raffineries, qui connaissent d'intenses investissements. Avec une expansion industrielle massive, le diesel sera la principale source de croissance de la demande de pétrole en Inde, avec 540 000 barils par jour, ce qui représente près de la moitié de l'augmentation totale projetée (1,2 million de barils par jour) jusqu'en 2030. La demande de carburateur et de kérosène devrait augmenter d'environ 180 000 barils par jour entre 2023 et 2030, selon un rapport sur le marché pétrolier en Inde. La demande d'essence en Inde devrait atteindre 1 million de barils par jour d'ici 2030, sans grand changement par rapport aux niveaux actuels, alors que le pays cherche à électrifier sa flotte de véhicules. Il semble ainsi est que la demande supplémentaire de pétrole en Inde sera répartie de manière plus diversifiée entre les catégories de produits par rapport aux autres grandes économies.

M.H.

## DESSALEMENT D'EAU DE MER

### Le P-DG de Sonatrach insiste sur la formation des techniciens

Le Président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a souligné, mardi à El Tarf, la nécessité de «s'engager dans la formation des techniciens aux équipements stratégiques des stations de dessalement d'eau de mer pour assurer leur exploitation efficace et optimale».

Inspectant l'état d'avancement des travaux de réalisation de la station de dessalement, à Koudiet Eddraouche, dans la wilaya d'El Tarf, Hachichi a précisé que ce projet intégré et structurant, inscrit dans le cadre du programme d'urgence décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dont la réalisation est confiée à une filiale de Sonatrach, «porte une dimension économique et sociale vitale, et sa réalisation nécessite de prendre en charge de manière déterminée l'aspect lié à son exploitation».

Le Pdg de la Sonatrach dira, à cette occasion, que la station de dessalement d'eau de mer d'El Tarf, qui produira 300.000

mètres cubes d'eau par jour, entrera «bientôt» dans la phase d'installation des équipements mécaniques qui constitue une «étape stratégique» de la réalisation de l'usine. Il a souligné la nécessité «d'accompagner le rythme des étapes de réalisation au moyen d'un programme de formation pour consolider des qualifications et des compétences, dans l'optique d'utiliser et d'assurer la maintenance des équipements de manière optimale».

Après avoir suivi les étapes de mise en œuvre du projet, qui enregistre actuellement un taux d'avancement total de 47 %, le PDG du groupe Sonatrach a souligné «la nécessité d'intensifier les efforts afin de résorber le retard enregistré lors de la phase de démarrage des travaux», avant de préciser que sa visite du projet, aujourd'hui, s'inscrit dans le cadre du suivi sur le terrain des projets lancés par le groupe qui tient à les mettre en œuvre conformément aux normes de qualité et dans le respect des délais contractuels. A Annaba, le Président-directeur général

du groupe Sonatrach a visité la Société des fertilisants d'Algérie (Fertial), une des filiales du groupe industriel Asmidal, où il a souligné, lors de son inspection des unités de la société, «l'importance stratégique de la production d'engrais et l'expansion de leur exploitation dans les activités agricoles».

«Le développement de la production d'engrais est l'un des défis stratégiques à relever pour assurer la sécurité alimentaire», a-t-il dit, notant que les «importants investissements consentis par l'Etat dans ce domaine permettront de renforcer les capacités de production d'engrais et de contribuer à leur diversification et au développement de leurs différents usages économiques».

Il a appelé, à cet effet, les travailleurs de la société Fertial à redoubler d'efforts pour augmenter les capacités de production pour les porter de 100.000 tonnes par an d'engrais à plus de 200.000 tonnes par an.

R.E.

## BANQUES

### La solidité financière du CPA lui permet de résister à d'éventuels chocs

Le directeur général du Crédit populaire d'Algérie (CPA), Ali Kadri a affirmé avant-hier, à partir de Biskra que la banque «jouit d'une solidité financière lui permettant de supporter d'éventuels chocs».

Au cours d'une rencontre avec les opérateurs économiques de plusieurs wilaya organisée, à la ville de Biskra dans le cadre de la campagne sur l'ouverture du capital du CPA, le même responsable a précisé que «la banque occupe une position financière importante car classée troisième à l'échelle nationale parmi 19 établissements bancaires avec un produit net bancaire atteignant 70,15 milliards

de dinars et une part en ressources financières dans le marché estimée à 14%, et s'accapare également d'une part de 15% dans le domaine des crédits».

Il a ajouté que le CPA qui gère plus de 3 millions de comptes bancaires «dispose d'une bonne productivité et enregistre une croissance remarquable dans le nombre des comptes gérés», ajoutant «qu'en ce qui concerne la finance islamique, le nombre des comptes est estimé à 47.000 comptes ayant permis la mobilisation de plus de 35 milliards de dinars depuis la création de ce genre de transactions financières en octobre 2020.» Kadri dira que le CPA est l'appui

principal des petites et moyennes entreprises, assurant qu'en plus des capacités financières, la banque possède un réseau d'agences (161 agences à travers le pays) lui permettant d'être près de ses clients. Le même responsable a indiqué que la banque qui a donné la possibilité aux investisseurs depuis le 30 janvier de l'année en cours pour acheter les actions pour un coût de 2.300DA pour l'action, accorde aux actionnaires plusieurs avantages comme l'obtention des bénéfices des actions et l'incitation fiscale et le droit de participer aux assemblées générales.

R.E.

DJELFA : REMISE DES DÉCISIONS D'EXPLOITATION DÉFINITIVES

# Les promoteurs de 7 projets d'investissement bénéficiaires

La wilaya compte seize zones d'activité et deux zones industrielles. Le projet d'une cimenterie et d'une usine d'eau minérale ont été inspectés.

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a présidé mardi à Djelfa, la cérémonie de remise de décisions d'exploitation définitives et des décisions d'octroi du droit de concession à sept investisseurs activant dans divers secteurs industriels et de services. Avant de procéder à la remise des décisions définitives aux investisseurs, à la salle de conférences du siège de la wilaya, le ministre a souligné que la wilaya de Djelfa recèle des ressources naturelles et humaines qui font d'elle une destination privilégiée pour l'investissement qui contribue à la création de richesses, au renforcement de la production industrielle nationale et à la création d'emplois. Les projets en question concernent plusieurs secteurs, dont la production des pâtes, le conditionnement des légumineuses et des produits meuniers, outre les unités spécialisées dans l'industrie de briques et la transformation du plastique, ainsi que la formation et l'assemblage d'acier. Lors de cette réunion élargie aux cadres et aux investisseurs de la wilaya, le ministre a également assisté à la signature d'un accord-cadre entre son secteur et la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, pour la formation et le recyclage des travailleurs des unités industrielles et l'accueil de



différents stages au profit des apprentis. La réunion a également permis à M. Aoun de s'enquérir de l'état du secteur industriel dans cette wilaya, qui compte 16 zones d'activités et deux zones industrielles, l'une au chef-lieu de la wilaya et l'autre dans la commune d'Ain Oussera, qui s'étendent sur une superficie de près de 640 ha. S'agissant de l'opération d'assainissement du foncier industriel de la wilaya, le Directeur de l'Industrie de Djelfa, Issam Bencherif a rappelé que, depuis le début de l'opération, 454 projets ont été inspectés, et 255 mises en demeure ont été adressées aux investisseurs défaillants. Le bilan des

activités de la Commission de wilaya chargée de la levée des obstacles, dans le cadre des instructions du Président de la République pour l'accompagnement des investisseurs, fait état de l'inspection de 142 projets avec une valeur d'investissement globale de plus de 20 milliards de DA. Le travail mené par cette Commission s'est soldé par l'octroi de 58 autorisations d'exploitation pour le lancement de l'activité, la délivrance de 26 autorisations d'octroi de concession, tandis que 22 contrats de concession et 52 permis de construction ont été octroyés, autant de projets qui ont contribué à la création de 2.281 postes d'emploi. A noter que le

ministre inspectera au deuxième jour de sa visite, mercredi, le projet de cimenterie dans la commune d'Ain El-lbel (Sud de la wilaya) et le projet de production d'eau minérale dans la commune de Tadmit, avant de visiter l'unité de production de matériaux en béton dans la zone industrielle du chef-lieu de la wilaya. Il clôturera sa visite par l'inspection de l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) dans la wilaya déléguée d'Ain Oussara et d'une entreprise privée de fabrication du papier hygiénique, avant d'écouter un exposé détaillé sur le parc industriel qui a bénéficié d'une levée de gel pour son aménagement. **R.R**

## 4<sup>E</sup> SALON INTERNATIONAL BUILTEC

### Du 20 au 23 février à Constantine

Une cinquantaine d'exposants représentant diverses entreprises économiques et industrielles proposeront des produits modernes et des moyens technologiques innovants à la 4<sup>ème</sup> édition du Salon international des constructions modernes et des nouvelles technologies "Builtec" prévu du 20 au 23 février à Constantine, apprend-on mardi auprès des organisateurs de cette manifestation. Selon M. Mohamed Seifeddine Salhi, responsable de l'entreprise "Media Smart", organisatrice de cet événement, la quatrième édition de "Builtec" s'inscrit dans le cadre du programme dédié à la célébration de la journée nationale de la ville (20 février de chaque année). Elles sera organisée sous la supervision du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, Il a précisé que cette édition portera de nombreuses nouveautés, notamment la participation d'entreprises nationales leader dans le domaine de la fabrication de matériaux locaux utilisés dans le sec-

teur de la construction et des énergies renouvelables. Outre la fourniture de moyens modernes et des technologies qui contribuent au développement de ce secteur en Algérie et à la préservation de l'environnement. M. Salhi a souligné que le Salon International "Builtec" repose sur deux axes principaux, à savoir le pavillon d'exposition, qui verra la présentation de produits exclusifs dans le but de promouvoir l'innovation et l'utilisation des technologies modernes, ainsi qu'un espace dédié aux conférences scientifiques, qui verra la présentation de 28 conférences animées par des enseignants chercheurs, des spécialistes et des experts nationaux et internationaux en la matière. Le volet scientifique du salon international "Builtec" comporte également l'organisation d'une journée d'étude en coopération avec l'association nationale des architectes sur "Les progrès technologiques dans les bâtiments modernes", ainsi que l'organisation

d'une journée technique en partenariat avec l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) sur "l'efficacité énergétique dans le bâtiment", selon la même source. L'organisateur de ce salon a ajouté que le nombre de visiteurs de cette nouvelle édition devrait dépasser le seuil de 8.000 personnes, car elle ouvrira cette année la voie à la participation des conseils locaux de nombreuses wilayas affiliées au Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA), ainsi que l'aménagement d'un espace consacré aux innovations et aux œuvres artistiques des architectes. A noter que cette quatrième édition du Salon International "Builtec" se tiendra à l'hôtel Marriott Constantine sous le slogan "Ensemble aujourd'hui pour bâtir l'avenir". Une cinquantaine d'exposants au Salon international des constructions modernes et des nouvelles technologies.

APS

OUM EL BOUAGHI : POUR PARACHEVER LE CENTRE DE GROUPEMENT SPORTIF DE ZORG

## Une enveloppe de 760 millions de dinars dégagée

Une enveloppe financière supplémentaire de plus de 760 millions DA a été octroyée pour le parachèvement des travaux de réalisation d'un centre de regroupement sportif dans la commune de Zorg, wilaya d'Oum El Bouaghi, a révélé mardi le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad.

Au cours de son inspection de ce projet qui a bénéficié d'une autorisation de programme initiale de 1,616 milliard DA puis d'une rallonge budgétaire de plus de 760 millions DA après sa réévaluation, M. Hammad a mis l'accent au second jour de sa visite de travail dans la wilaya sur l'importance de ce projet pour la région d'autant qu'il est appelé à constituer une alternative aux centres de préparation à l'étranger auxquels se dirigent les clubs sportifs. L'enveloppe financière complémentaire financera la réalisation d'une salle de body building, des routes, des réseaux divers et des travaux d'aménagement extérieur en plus d'autres travaux, selon les explications données sur site. M. Hammad a insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux et d'augmenter les équipes de travail, relevant que ce centre de regroupement des équipes sportives peut constituer "un appui au développement de la région" à l'instar des équipements similaires dans d'autres pays.

Occupant une aire de 22 hectares, le centre de préparation des équipes sportives qui affiche un taux d'avancement des travaux de 45 % disposera d'un pavillon de récupération, de traitement, Un autre pavillon d'hébergement et de l'administration et un stade recouvert de pelouse synthétique est prévu. A Ain Beida, le ministre s'est enquis de l'opération de dotation de la piscine semi-olympique "Bouguernous Boulekhras" de matériel pédagogique et sportif et s'est rendu au stade omnisports "Hamdi Ali" où il a reçu un exposé sur l'étude de requalification de cette infrastructure sportive pour 20 millions DA avant de présider au chef-lieu de wilaya l'inauguration d'un stade de proximité. M. Hammad poursuivra sa visite en lançant les travaux de la seconde tranche d'une piscine de proximité et en inspectant les travaux du stade omnisports "Khelifi Touhami" dans la commune d'Ain M'lila puis le siège du Club des sports équestres "El Fares Essaghir" dans la commune d'Ouled Kacem. Jeunesse et sports à Oum El Bouaghi: 8 nouvelles opérations inscrites pour 2024 Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a annoncé également l'inscription, au titre de l'exercice 2024, de 8 opérations d'investissement au bénéfice de cette collectivité, pour un montant global de 184,8 millions de dinars. "Dans le cadre de la préparation de la loi de finances 2024, les services de la direction générale du budget (DGB) ont donné leur accord de principe pour l'inscription, au profit de la wilaya d'Oum El Bouaghi, d'un nouveau programme d'investissement doté d'une enveloppe financière de 184,8 millions de dinars", a indiqué le ministre dans une déclaration aux médias à l'issue de sa visite de deux jours dans cette wilaya. Selon M. Hammad, il s'agit du suivi de la réhabilitation et de l'équipement du complexe sportif de proximité (CSP) de la commune de Fkirina, de l'étude et du suivi de la réhabilitation et de l'équipement de l'auberge de jeunesse "Mouloud Kacem" d'Ain M'lil. Il s'agit également de trois études pour la réalisation et l'équipement d'une auberge de jeunesse de 50 lits à Ain M'lila, d'une piscine couverte (bassin de 25 mètres) à Souk Naâmane, d'une salle omnisports de 500 places au chef-lieu de wilaya, d'une étude de réhabilitation et d'équipement d'une piscine (25 mètres), au chef-lieu de wilaya. Il s'agit également, d'une étude en vue de la réalisation et de l'équipement d'une piscine de proximité dans la commune d'Ain Fakroun, et du suivi de la réhabilitation et de l'équipement de la salle omnisports dans cette même collectivité locale. Le ministre a insisté sur la nécessité de se conformer aux délais de réalisation des projets, de respecter les normes requises et d'assurer une gestion rationnelle de ces acquis destinés à soutenir les activités de jeunes et à encourager la pratique sportive.

APS

# DE NOUVELLES DONNÉES LES BILANS NUTRITIFS

FAO, l'Association internationale de l'industrie des engrais et de grandes universités de recherche proposent un nouveau point de référence pour évaluer les priorités dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et de la durabilité. Quelle est la quantité adéquate d'engrais à appliquer pour faire en sorte que la production végétale réponde aux besoins locaux et mondiaux en matière de sécurité alimentaire tout en limitant les dégâts causés à l'environnement? Il reste très difficile de répondre à cette question, mais il est désormais possible de l'étudier plus en profondeur grâce à de nouvelles données fiables disponibles dans FAO STAT. Ce nouvel outil d'information est le résultat d'une initiative conjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Association internationale de l'industrie des engrais, menée en collaboration avec des scientifiques et des spécialistes de premier plan du Centre des sciences environnementales de l'Université du Maryland, de l'Université suédoise d'agronomie, du Centre d'études et de recherche pour la gestion des risques agricoles et environnementaux (CEI-

indicateur important des flux de nutriments permettant de détecter une utilisation insuffisante ou excessive des trois nutriments essentiels à la croissance des végétaux, que ces intrants agricoles soient employés sous forme minérale, chimique ou organique. L'approche des bilans nutritifs permet de comptabiliser les quantités d'engrais minéraux et chimiques et d'effluents d'élevage appliqués sur les sols cultivés ainsi que la fixation biologique de l'azote (notamment par les légumineuses qui possèdent d'importantes capacités de fixation) et les dépôts atmosphériques d'azote, et de soustraire les sorties de nutriments liées aux récoltes. En principe, un excès de nutriments dans le sol (c'est-à-dire un bilan nutritif positif), présente des risques environnementaux, comme l'infiltration dans les sources d'eau et la volatilisation sous la forme d'émissions de gaz à effet de serre. À l'inverse, un apport insuffisant en nutriments (c'est-à-dire un bilan nutritif négatif) est souvent associé à une baisse de rendement des cultures et à un appauvrissement des sols. Les bilans peuvent aussi être transformés en taux d'efficacité d'utilisation, qui permettent d'évaluer dans quelle mesure les cultures utilisent les nutriments disponibles (rapport entre l'élimination des nutriments par les cultures et l'apport en nutriments total). Cependant, d'après les données disponibles, les résultats font apparaître des problèmes de fond qui doivent être abordés avec précaution. Des taux d'efficacité d'utilisation en apparence impressionnants peuvent en réalité être un signe d'épuisement des sols, une situation non durable dans laquelle des apports insuffisants par rapport aux niveaux de production nécessaires finissent par nuire aux perspectives de production.

## CE QU'IL FAUT RETENIR

À l'échelle internationale, en 2020, 85 millions de tonnes d'azote (N), 7 millions de tonnes de phosphore (P) et 12 millions de tonnes de potassium (K) ont été appliquées sur les terres agricoles, soit quatre fois plus qu'en 1961, et la part de ces nutriments provenant d'engrais synthétiques est de plus en plus importante. Les taux d'épandage des engrais azotés, phosphatés et potassiques se sont établis en 2020 à 54, 4 et 7 kilogrammes par hectare, respectivement. Si on les compare aux chiffres des années 1960, ces taux ont été multipliés par 3,4 pour les engrais azotés, sont restés stables pour les engrais phosphatés et ont baissé de 36 pour cent pour les engrais potassiques. Les taux d'efficacité d'utilisation des trois types d'engrais ont augmenté au cours des dernières décennies, s'établissant en moyenne aux alentours de 50 à 62 pour cent pendant toute la période. Les taux d'efficacité d'utilisation de l'azote en Afrique indiquent clairement que les pratiques de production végétale contribuent en général à l'épuisement des nutriments naturels des sols. La Chine et l'Inde affichent des excédents d'azote parmi les plus élevés au monde, avec des taux d'efficacité d'utilisation inférieurs de 50 pour cent à la moyenne mondiale. Le Brésil et les États-Unis d'Amérique enregistrent des excédents bien inférieurs, ce qui s'explique en partie par la culture du soja à grande échelle, qui nécessite moins d'intrants dans ces pays en raison de la fixation biologique de l'azote par cette culture.

Certains pays enregistrent des excédents pour un nutriment essentiel et des déficits importants pour d'autres, notamment certains grands pays agricoles tels que l'Argentine, le Nigéria et l'Ukraine. Comme l'explique M. Nathan Wanner, statisticien à la FAO qui a contribué à l'élaboration de la nouvelle base de données, cela peut indiquer qu'il faut rééquilibrer les stratégies en fonction des choix de cultures et des engrais

prioritaires. Une meilleure compréhension des bilans nutritifs des terres agricoles peut aider les agriculteurs et les décideurs à mieux sélectionner et évaluer les pratiques dans l'optique d'une agriculture plus durable. La FAO est l'organisme responsable de l'indicateur 2.4.1 des objectifs de développement durable, qui mesure la proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable.

Les nouvelles données sur les bilans nutritifs des terres agricoles permettent d'aller au-delà des critères rudimentaires s'appuyant sur le taux d'application d'engrais comme point de référence simplifié. L'urgence climatique a fait redécouvrir toutes les vertus de la teneur en matière organique des sols et a mis en évidence la contribution de certains engrais de synthèse aux émissions de GES. L'heure est donc à la recherche des meilleures options, pour les agricultures et le climat, en Afrique en particulier.

## CODE DE CONDUITE INTERNATIONAL SUR L'UTILISATION ET LA GESTION DURABLES DES ENGRAIS

Le contexte mondial sur le marché des engrais est-il une nouvelle contrainte pour l'Afrique ou une opportunité pour l'intensification agroécologique? Le Code de conduite international sur l'utilisation et la gestion durables des engrais a été élaboré afin d'accroître la sécurité alimentaire des aliments et l'utilisation sans danger des engrais. Le Code de conduite vise à traiter des questions de portée mondiale et contribue ainsi à la réalisation de certains objectifs de développement durable (ODD). Il établit un cadre adaptable au contexte local, assorti d'un ensemble de pratiques d'application volontaire, au service des différents acteurs directement ou indirectement concernés par les engrais. Ces acteurs devraient contribuer à l'agriculture durable et à la sécurité alimentaire dans une optique de gestion des nutriments en se conformant ou en adhérant aux lignes directrices et aux recommandations formulées. Le Code des engrais est le résultat d'un vaste et intense processus de consultation lancé en décembre 2017, qui s'est poursuivi jusqu'en février 2019, comme l'a recommandé le Comité de l'agriculture. Il a finalement été approuvé par la 41ème session de la Conférence de la FAO en juin 2019.

En 2021, les États membres de l'UE utilisaient en moyenne 3,2 kg de pesticides par hectare de terre cultivée (contre 3,13 kg en 2019). Un chiffre qui, s'il a relativement peu évolué depuis plus de 30 ans, cache d'importantes disparités entre les pays.

## QUEL PAYS EUROPÉEN UTILISE LE PLUS DE PESTICIDES ?

Les écarts d'utilisation de pesticides sont élevés entre pays européens. Ainsi, selon la FAO, ce sont les Pays-Bas qui utilisent le plus de pesticides dans l'UE avec 10,86 kg par hectare (10 000 m<sup>2</sup>) de terres cultivées en 2021. Viennent ensuite Chypre (9,22 kg/ha) et Malte (8,09 kg/ha). En valeur absolue, l'Espagne, la France, l'Italie et l'Allemagne ont déclaré les volumes le plus importants en termes de consommation de pesticides de l'UE en 2021. Ces quatre pays comptent en effet parmi les plus gros producteurs agricoles de l'Union européenne.

Rapportée au nombre d'hectares cependant, la France (3,67 kg/ha) se situe dans la moyenne européenne (3,2 kg/ha). L'Italie (5,38 kg/ha) et l'Espagne (4,59 kg/ha) et l'Allemagne (4,14 kg/ha) se situent quant à elles au-delà de cette moyenne. Enfin, la Roumanie (0,62 kg/ha), la Suède (0,73 kg/ha), la Lituanie (1,12 kg/ha) et la Slovaquie (1,21 kg/ha) sont quant à eux les pays qui en utilisent proportionnellement le

moins. La vente en très léger Eurostat, par an en 2011 une diminution plus bas niveau relevés (333 qui enregistrent importante en tugal, la Belgique encore l'Irlande déclarées dim et 2021. Rappel fois, cette ter moyenne de 2011 à 3,2 kg pesticides, on par hectare. selon les pay ainsi utilisé d hectare, à l'im France et la m l'Italie et les F té, mais ces d plus gros con consommatrie encore davan Europe, la co pesticides ain denrées alime tion en vigneu L'Union europ tation, cherch termes de pes seuils maxim elle veut incit cides pour ré l'environnem de produits o la législation nitaires sont sur le marché tion et à l'au ainsi une liste (les ingrédie approuvées, pesticides sc national sur l de la Commi ment la pos demander d substances ad des cultivateu

## LES TYPES

La Commissio comme "un p contrôle un o ou qui protè végétaux dur transport". Le différentes de les herbicide aussi les répu sance, entre a ment contrai pour la mise produits phy délivrés. Not néonicotinoï considérées d depuis un arr 2023, les États déroger aux nant ces proc Commission o prêt de façon pourrait donc fin à l'usage d tous les pesti l'herbicide le contenu nota

■ **À l'échelle internationale, en 2020, 85 millions de tonnes d'azote (N), 7 millions de tonnes de phosphore (P) et 12 millions de tonnes de potassium (K) ont été appliquées sur les terres agricoles, soit quatre fois plus qu'en 1961, et la part de ces nutriments provenant d'engrais synthétiques est de plus en plus importante...**

GRAM) de l'Université polytechnique de Madrid, de l'Université et Institut de recherche de Wageningen, de l'Université du Nebraska et de l'Institut africain de la nutrition des plantes. Ce partenariat productif a permis de produire des données inédites sur les bilans nutritifs des terres agricoles, grâce auxquels on peut évaluer la charge environnementale des apports d'engrais par rapport aux quantités nécessaires pour soutenir une production durable. Le bilan nutritif des terres agricoles est un nouveau champ de données de FAO STAT, le plus grand portail mondial de statistiques sur l'alimentation et l'agriculture, qui fait fonction de bien public mondial en permettant aux États Membres et à toutes les parties prenantes des systèmes agroalimentaires de la planète de consulter des données harmonisées portant sur la production, le commerce et la consommation et aussi, désormais, sur les flux d'azote, de phosphore et de potassium, les trois principaux macronutriments nécessaires au développement des cultures.

## BILANS NUTRITIFS DES TERRES AGRICOLES

Les bilans nutritifs des terres agricoles sont un



30 PAYS AFRICAINS CONCERNÉS

## VISA S'ALLIE À TRANSAK POUR FACILITER LES RETRAITS DE CRYPTOMONNAIES EN MONNAIES FIDUCIAIRES

Les cryptomonnaies ont le vent en poupe sur le continent. Elles favorisent l'inclusion financière et permettent d'effectuer diverses opérations. La firme américaine de technologie financière Visa s'associe avec le fournisseur d'infrastructures Web3 Transak pour faciliter les retraits de cryptomonnaies en monnaies fiduciaires dans 30 pays d'Afrique, apprend-on d'un post publié le mardi 30 janvier sur le compte X de Transak. Les utilisateurs de Transak devront utiliser Visa Direct, une solution de transfert de fonds développée par Visa, pour effectuer cette transaction avec plus de 40 cryptomonnaies. « En permettant les retraits par cartes en temps réel via Visa Direct, Transak offre une expérience plus rapide, plus simple et plus connectée à ses utilisateurs, facilitant la conversion des soldes crypto en fiat, qui peuvent être dépensés sur plus de 130 millions de sites marchands où Visa est accepté », a indiqué Yanilsa Gonzalez-Ore, responsable de Visa Direct et de la préparation de l'écosystème mondial pour l'Amérique du Nord chez Visa. Les populations africaines ont massivement investi dans les cryptomonnaies. Entre juillet 2022 et juin 2023, les transactions de cryptomonnaies en Afrique subsaharienne ont atteint un montant de 117,1 milliards \$, d'après Chainalysis. D'après la même source, le Nigeria se positionne comme le leader de ce secteur avec 56,7 milliards \$ générés sur la même période et se classe au deuxième rang mondial en matière d'indice d'adoption des cryptomonnaies. « Nous pensons que ce partenariat est un point d'inflexion pour le Web3 dans son ensemble. Désormais, des millions de personnes à travers le monde disposent d'un moyen simple de convertir leurs actifs numériques en monnaie locale, en temps réel et de manière intuitive », a expliqué Sami Start, cofondateur de Transak.

In We Are Tech Africa

NIGER

# La région de Niamey déclare une épizootie de grippe aviaire

Depuis 2022, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ont signalé des cas de grippe aviaire. La maladie qui fait peser une menace sur l'approvisionnement en viande de volaille continue de se propager.

**A**u Niger, la ville de Niamey est touchée par une épizootie de grippe aviaire hautement pathogène de type H5N1. C'est ce qu'a révélé Assoumane Abdou Harouna, gouverneur de la région de Niamey dans un communiqué publié le 30 janvier dernier. Selon les informations relayées par l'Agence nigérienne de Presse (ANP), cette annonce est intervenue après que le Laboratoire central de l'élevage (LABOCEL) a confirmé le 27 janvier la présence d'un foyer de la maladie dans une ferme avicole familiale sise au quartier Plateau dans l'arrondissement communal Niamey 1. « Afin de contenir la propagation de la maladie, toutes les espèces d'oiseaux susceptibles de contracter ou



de véhiculer la maladie sont placées sous la surveillance sanitaire des services vétérinaires qui appliqueront les mesures de prophylaxie prévues par la réglementation »,

rapporte la même source. D'après le gouverneur de la région de Niamey, le Secrétaire général de la région de Niamey, les maires des arrondissements communaux et le

directeur régional de l'Élevage ont été mandatés pour veiller à la mise en place et à l'application de ces mesures sanitaires. Pour l'instant, aucun détail n'a encore été révélé sur l'ampleur des dégâts causés par la maladie. Notons que la dernière épizootie de grippe aviaire déclarée dans le pays en 2022 avait touché environ 90 000 têtes de volailles dans des élevages à Niamey, Tillabéri et Dosso selon les estimations du ministère de l'Élevage. Les données compilées par l'Institut national des statistiques indiquent que le cheptel avicole nigérien comptait plus de 9,4 millions de têtes d'oiseaux en 2021, soit le second en importance après celui des petits ruminants.

In Agence Ecofin

LES 36 ÉTATS DU NIGERIA SONT CONCERNÉS

## IHS achève le déploiement de 10 000 km de câbles à fibre optique

La demande en haut débit croît rapidement en Afrique depuis 2019. Une aubaine pour différents fournisseurs de services qui y voient diverses opportunités d'affaires. Les investissements financiers dans les réseaux se renforcent en conséquence. Le propriétaire, opérateur et développeur d'infrastructures de communications partagées IHS Nigeria a annoncé, mercredi 31 janvier, l'achèvement d'un réseau de 10 000 kilomètres de câbles à fibre optique. L'infrastructure qui traverse les 36 États du pays et le territoire de la capitale fédérale a été déployée de bout en bout par sa filiale Global Indepen-

dent Connect Limited (GICL). Au réseau de fibre optique, s'ajoute la couverture de réseau mobile dans plus de 580 communautés rurales du Nigeria jusqu'alors non connectées.

Selon Kazeem Oladepo, le vice-président de GICL, « les réseaux de fibre optique métropolitains et longue distance limités continuent d'être un obstacle à l'amélioration des services de communication existants et à l'introduction de technologies et de services numériques émergents au Nigeria. Notre approche du déploiement de câbles à fibre optique se concentre sur la mise en œuvre de

réseaux sur une base d'infrastructure partagée et à accès ouvert, en fournissant des paires de fibres robustes et évolutives et des conduits alternatifs pour garantir que plusieurs opérateurs peuvent utiliser l'infrastructure ».

Il a souligné que grâce à des collaborations de GICL avec de multiples parties prenantes, « notamment nos clients et des agences étatiques et fédérales, nous avons réalisé un volume important de livraison de réseaux de câbles à fibre optique en moins de trois ans ».

In we Are Tech Africa

PARTENARIAT AMÉRICANO-TUNISIEN

## Le projet SURF pour une agriculture et une pêche durables

L'ambassade des États Unis en Tunisie et le ministère de l'agriculture ont annoncé, ce mercredi, le lancement officiel du projet SURF (Sharing Underutilized Resources with Fishers and Farmers) visant à renforcer les capacités de 9000 agriculteurs et pêcheurs à travers le pays pour faire face aux changements climatiques.

Dans une déclaration à l'agence TAP, en marge de la séance de clôture de l'atelier de lancement du projet SURF en Tunisie,

Abderraouf Ajimi, chef de cabinet du ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'État en matière de lutte contre les changements climatiques et d'adaptation du secteur de l'agriculture et de la pêche à ces changements. « Il s'agit d'un projet dont l'objectif est de partager les ressources sous utilisées au profit des agriculteurs et des pêcheurs », a-t-il dit, signalant qu'il est

financé par un don du département d'État américain de l'ordre de 7 millions de dollars (21,8 millions de dinars) sur une période de 3 ans et demi.

« Il vise essentiellement l'adoption de bonnes pratiques dans le secteur de l'agriculture et de la pêche et la mise en place d'un système d'alerte rapide pour la gestion de catastrophes naturelles comme les feux de forêts et autres, outre la mise en place d'un dispositif qui permet de valoriser les innovations sur la

base de résultats qui peuvent être par la suite commercialisées et mises à profit des agriculteurs », a-t-il ajouté.

Selon Abderraouf Ajimi, divers projets ont été proposés, dans ce cadre et qui touchent des régions défavorisées qui ont été choisies sur la base de critères dépendant essentiellement du niveau de chômage, du niveau de développement et de l'impact des changements climatiques sur ces régions.

In Webmanagercenter

SOUDAN

## Les opérateurs de télécommunications annoncent une interruption de leurs services

Le conflit armé au Soudan dure depuis avril 2023. En mai 2023, la situation avait provoqué une interruption générale du réseau et des services de l'opérateur télécoms MTN Sudan.

La société télécoms soudanaise Zain Sudan a annoncé, le lundi 5 février, une interruption de ses services de téléphonie mobile et Internet. Son principal concurrent MTN Sudan avait déjà fait une annonce similaire, le vendredi 2 février. Les deux opéra-

teurs évoquent des circonstances indépendantes de leur volonté.

« Le personnel de la société et l'équipe des sociétés de soutien ont travaillé dans des conditions extrêmement difficiles, dures et dangereuses », a déclaré Zain Sudan. « Nous espérons que la paix et la sécurité reviendront dans notre pays bien-aimé et que le service sera rétabli dans les plus brefs délais », a poursuivi la société.

Les véritables raisons de l'interruption des services sont inconnues. Elles interviennent alors que le conflit opposant l'armée au pouvoir et les forces paramilitaires depuis avril 2023 s'intensifie, provoquant une crise humanitaire majeure. En mai 2023, MTN avait déjà annoncé une interruption générale de son réseau et de ses services causée par une pénurie de carburant et une coupure d'électricité. Quelques semaines plus tôt,

la société avait reçu l'ordre du régulateur de bloquer puis de rétablir l'accès aux services Internet. L'indisponibilité du réseau télécoms national pourrait compliquer une situation déjà difficile pour les Soudanais qui ont besoin de services mobiles pour se tenir informés de l'évolution du conflit, rester en contact avec leurs proches, appeler les secours, chercher un refuge à l'étranger... Cela pourrait également affecter les acti-

vités des organisations humanitaires, entre autres. Pour rappel, le Soudan comptait 32,59 millions d'abonnés aux services de téléphonie mobile pour un taux de pénétration de 68,6 % au début de l'année 2023, selon les dernières statistiques de la plateforme de données DataReportal. Le nombre d'utilisateurs Internet dans le pays s'élevait à 13,49 millions, soit 28,4 % de la population.

In Agence Ecofin

SUCCESSION DE BELMADI :

# Maouche : «Le futur sélectionneur doit avoir du caractère»

**Mohamed Maouche, l'ancien joueur de l'équipe du FLN et membre de la commission ad hoc de recrutement du nouveau sélectionneur de l'EN, a estimé que le prochain entraîneur en chef des Fennecs doit surtout connaître le football algérien.**



L'ancien joueur de la glorieuse équipe du FLN et membre de la commission ad hoc chargée de l'examen des candidatures au poste de sélectionneur de l'équipe nationale de football, Mohamed Maouche, s'est exprimé mardi sur le profil du futur coach des «Verts», qui sera désigné prochainement en remplacement de Djamel Belmadi. «Le prochain sélectionneur doit avoir du caractère et surtout connaître le football algérien. Je n'ai pas un nom particulier en tête, mais le plus important est de bien étudier l'ensemble des profils et bien choisir celui qui aura à prendre le train en marche», a affirmé à l'APS Maouche. «Il ne faut surtout pas se précipiter dans le choix du futur coach de la sélection. En tant qu'ancien joueur et en compagnie des autres membres, nous allons prendre une décision collégiale, en procé-

dant d'abord à éliminer ceux qui ne satisferont pas aux critères requis, avant d'établir une short-list», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : «Je suis très confiant quant à la capacité de l'équipe nationale de rebondir et de revenir au premier plan, d'autant que la pâte existe.» Interrogé sur le parcours de l'équipe nationale à la CAN-2023 (reportée à 2024), marquée par une élimination dès le premier tour, Maouche donne son point de vue. «La responsabilité de l'échec ne doit pas être endossée uniquement par Belmadi. Certains joueurs, sans citer de nom, n'ont pas accompli convenablement leur mission sur le terrain», a-t-il conclu. La commission ad hoc chargée de l'examen des candidatures au poste de sélectionneur de l'équipe nationale tiendra jeudi sa première réunion au siège de la FAF à Dely Brahim. La commission ad hoc chargée de

l'examen des candidatures au poste de sélectionneur de l'équipe nationale de football, tiendra sa première séance jeudi au siège de la Fédération algérienne de football (FAF) Dely Brahim (14h30), à l'effet de sélectionner une short-list, a annoncé l'instance fédérale mardi dans un communiqué. Le président de la FAF, Walid Sadi, a procédé lundi à l'installation de cette commission ad hoc, présidée par le Directeur technique national (DTN) Ameer Mansoul, et composée de six membres. Il s'agit de Mohamed Maouche (membre de la glorieuse équipe du FLN), Rabah Saâdane (instructeur en chef et ancien sélectionneur national mondialiste), Karim Kaced (instructeur et membre du bureau fédéral chargé des équipes nationales), Fouad Chiha (instructeur CAF et directeur de la formation de la FAF), Bou-

lem Laroum (instructeur CAF et professeur d'université), et Amine Ghimouz (instructeur CAF et professeur d'université) font également partie de cette commission. «Les aspects juridiques et financiers seront examinés par les commissions et départements concernés de la FAF», précise le communiqué.

Lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) qui se poursuit en Côte d'Ivoire jusqu'au 11 février, l'équipe nationale a raté sa participation en se faisant éliminer dès le premier tour du tournoi, pour la deuxième fois de rang après l'édition 2021 (reportée à 2022) au Cameroun. Après deux matchs nuls de rang concédés face à l'Angola (1-1) et au Burkina Faso (2-2), les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez se sont inclinés, à la surprise générale, lors du match décisif face à la Mauritanie (0-1). Sous la houlette de Djamel Belmadi, les «Verts» avaient également échoué à se qualifier pour la dernière Coupe du monde 2022 au Qatar. L'ère Belmadi avait bien commencé en menant l'Algérie à remporter la CAN-2019 en Egypte, moins d'une année après son arrivée en août 2018, en remplacement de Rabah Madjer, limogé.

R.S.

HALTÉROPHILIE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE :

## Six médailles d'or pour l'Algérie

Les athlètes algériens Akram Chakhchoukh (junior) et Nadia Katbi ont remporté trois médailles d'or chacun, lundi, lors de la 1re journée du championnat d'Afrique d'haltérophilie (seniors), qualificatif aux jeux Olympiques 2024 de Paris, qu'abrite la ville d'Al Ismailia en Egypte du 4 au 10 février, avec la participation de 18 pays. Les pays participants : Algérie, Egypte, Tunisie, Libye, Cameroun, Ouganda, Botswana, Afrique du Sud, Soudan, Maroc, Zambie, Sierra Leone, Ghana, Madagascar, Lesotho, Cap Vert, Nigeria et Maurice. Dans la catégorie des 45 kg, Katbi a remporté haut la

main trois vermeilles en soulevant la charge de 55 kg (arraché), 65 kg (épaulé-jeté), totalisant (120 kg). De son côté, le junior Akram Chakhchoukh (67 kg) a réalisé une grosse performance avec les seniors, en s'adjugeant trois médailles d'or : 130 kg arraché, 150 épaulé-jeté (avec essai raté pour une charge à 160 kg), et un total à 280 kg, devant le Tunisien Salem Ayoub et le Libyen Meraadj-Etabel. «Une performance de haute facture pour un athlète junior qui a concouru avec les seniors dans une compétition très rude où il a réussi un exploit. Pour l'instant, on se réjouit de ces résultats, en

attendant évidemment d'autres avec les athlètes qu'on a engagé», a indiqué le directeur technique national (DTN), Mohamed Bouabèche. La fédération algérienne d'haltérophilie (FAH) a engagé six athlètes dont trois filles au rendez-vous égyptien, mais seuls trois garçons seront en course pour une qualification aux jeux Olympiques-2024. Il s'agit de Farès Touairi (89kg), Aymen Touairi (102kg) et Bidani Walid (+102kg), alors que les deux filles restantes : Nihad Belouniss (76kg) et Yahia Mamoun Amina (+87kg) concourront pour les médailles africaines.

APS

TENNIS DE TABLE :

## Quatre Algériens qualifiés aux Championnats d'Afrique en Ethiopie

Quatre pongistes algériens ont décroché leur billet aux Championnats d'Afrique de tennis de table 2024 (individuel) prévus en octobre prochain en Ethiopie, grâce à leur qualification aux quarts de finale du Championnat nord-africain de la discipline, actuellement en cours au complexe omnisports du stade Radès (Tunis), a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne (FATT). La qualifi-

cation concerne les joueurs Samy Kharouf, Amine Djellouli, Mahieddine Bella et Melissa Nacéri, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. La sélection algérienne de tennis de table a engagé dix athlètes (5 messieurs et 5 dames) au rendez-vous nord-africain avec l'objectif de décrocher un maximum de billets pour les prochains Championnats d'Afrique, auxquels seront qualifiés les huit

premiers classés. Dans une déclaration à l'APS, le Directeur technique national (DTN), Chérif Derkaoui, a souligné que «le deuxième objectif des athlètes, à travers la réussite d'un bon parcours à Tunis, sera l'amélioration de leur classement individuel sur le plan continental», ajoutant que «Mahdi Bouloussa, qui figure actuellement parmi les 80 meilleurs joueurs au monde, a déjà assuré sa parti-

icipation, grâce à son bon ranking». Dans le tableau par équipes, les sélections algériennes féminine et masculine sont directement qualifiées au tournoi continental, grâce au bon classement occupé au dernier Championnat d'Afrique et au tableau mondial par équipes (messieurs et dames). Le championnat nord-africain se déroule du 5 au 7 février en cours.

APS

PARA-ATHLÉTISME :

## L'ALGÉRIE REMPORTE HUIT MÉDAILLES DONT CINQ EN OR AU GRAND PRIX DE SHARJAH

La sélection nationale de para-athlétisme (handisport) a clôturé sa participation au 12<sup>e</sup> Grand Prix international Open de Sharjah, avec une moisson de huit médailles dont cinq en or, et des performances « acceptables », selon les techniciens, pour un début d'année charnière pour l'élite nationale, qui prépare les Mondiaux de Kobe au Japon (mai), qualificatifs aux Jeux paralympiques de Paris-2024. La lanceuse Djelal Safia s'est adjugée l'or au lancer du poids, classes jumelées (F56/57), avec un total de 973 points, récoltés d'un jet mesuré à 10,65m, loin devant la Tchèque Obrova Miroslava 785 pts pour un jet à (7,06m), et l'Allemande Willing Martinia (691pts/ 6,58m). L'autre Algérienne, Asmahan Boudjadra s'est illustrée, elle aussi, avec une médaille d'or au lancer du poids, classes jumelées (F32/33), avec un total estimé à 973 pts, calculé d'un jet à 6,89m. La médaille d'argent du concours est revenue à sa compatriote Gasmî Mounia qui a enregistré un jet à 5,59m, total une table de cotation à 696 pts. La médaille de bronze a été remportée par Sara Masoud (Qatar) avec 673 pts (5,36mètres). L'autre médaille algérienne en vermeil a été gagnée par le jeune Mokhtar Didane au 100m (T35-36) qu'il a couru en 12.64, totalisant 797 pts. L'Algérien a devancé Al-Harrasi Taha (Oman) 12.79 (750pts) et l'Irakien Al-Zaidi Idrees 13.24 (709 pts). De son côté, Walid Ferhah a ajouté une 4<sup>e</sup> médaille en or à la moisson de l'Algérie, au concours du lancer de poids (F32), réalisant un jet à 10,19m, devant Al-Mashaykhi Mohammed (Oman) 8,89m et son compatriote Al Qasmi Mohammed (7,36m). La dernière médaille en or de la sélection algérienne a été empochée par Ahmed Mehdeeb (F32), au lancer du Club, classes jumelées (F32/51), grâce à un total à 1054 pts pour un jet estimé à 40,34, devant le Tchèque Eng Michal 779pts (26,75m) et Al-Qasmi Mohammed (Oman) avec un total à 682pts (28,37m). La moisson de la participation au 12<sup>e</sup> Grand Prix international Open de Sharjah a été étoffée par deux autres médailles d'argent : Kamel Kardjena (F33) au poids (10,18 mètres), derrière le Saoudien Alnakhli Hani (10,51m) et devant Alhousani Ahmed du club émirati d'Althiqa (7,36m), et Benallou Bakhta (F13), au lancer du javelot des classes jumelées (F13/37/46/64). L'Algérienne a réussi un total de 483pts d'un jet à 26,83m, devant Alsuwaidi Khadidja des Emirats (F37) avec 70 pts (10,20m) et derrière la vainqueur du concours, l'Allemande Ptersen Lise (F46) et lauréate de l'or avec 776 pts (34,12m). Il est à rappeler que l'Algérie a participé avec neuf athlètes au 12<sup>e</sup> Grand Prix international Open de Sharjah qui s'est clôturé, mardi, avec la participation de plus de 32 pays. Au tableau final des médailles, l'Algérie a terminé en 7<sup>e</sup> position, alors que les trois premières places sont revenues, respectivement, à l'Irak (32 médailles dont 14 or), devant la Thaïlande (13 dont 6 or) et Maurice (1 dont 6 six or).

APS

## LITTÉRATURE

# Installation du jury de la 7<sup>e</sup> édition du Prix Assia-Djebbar du roman

Cette cérémonie d'installation marque le "coup d'envoi du Grand Prix Assia-Djebbar du roman, dont les lauréats seront annoncés lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra le 30 juin 2024".

Le jury de la 7<sup>e</sup> édition du Grand Prix Assia-Djebbar du roman 2024, composé de sept membres, dont des universitaires, des critiques littéraires et des écrivains, a été installé mardi à Alger, indique un communiqué de l'Agence nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP). La cérémonie d'installation s'est déroulée sous la supervision de la présidente-directrice générale de l'ANEP, Sihem Derardja, en présence de cadres de l'entreprise et de la famille de la presse. Présidé par l'universitaire et spécialiste en patrimoine et littérature populaire Abdelhamid Bourayou, ce jury compte parmi ses membres la critique et universitaire Amina Belala, la poétesse et traductrice Lamis Saidi, le journaliste et écrivain Ahmed Ayad, le chercheur universitaire Mohamed Ouzeghla, l'écrivain Djaouad Rostom Touati et l'écrivain journaliste Yacine Zidane. Le jury ainsi composé évaluera en toute transparence "les romans participant au concours et sélectionnera le meilleur roman en langues arabe, amazighe et française". Cette cérémonie d'installation marque le "coup d'envoi du

Grand Prix Assia-Djebbar du roman, dont les lauréats seront annoncés lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra le 30 juin 2024". La date du début de dépôt des romans et les conditions de participation à la 7<sup>e</sup> édition du Grand Prix Assia-Djebbar du roman seront annoncées ultérieurement par le jury. Ce prestigieux prix littéraire, lancé en 2015 et portant le nom de l'écrivaine et universitaire Assia Djebbar (1936-2015), récompense la meilleure œuvre littéraire écrite dans les trois langues arabe, amazighe et française, et se veut également un hommage à la richesse et à la diversité de la littérature algérienne, visant à promouvoir la création littéraire algérienne aux niveaux local et international. Le Grand Prix Assia-Djebbar du roman de la 6<sup>e</sup> édition a été attribué à Abdallah Kerroum pour son œuvre en arabe, "Ettarhane" (ed.Khayal), à Muhend Akli Salhi pour son roman en tamazight "Tit d'yilled, ayen i d qqarent tewriqin" (ed.lmidad) et à Mohamed Abdallah pour son roman en français "Le vent a dit son nom" (ed.APIC).

I.Med Amine



LE COURT MÉTRAGE DE FICTION "TAYARA SAFRA" DE HADJER SEBATA, PROJETÉ À ALGER

## Un casting avec une pléiade de comédiens chevronnés

Le court métrage "Tayara Safra" (l'Avion jaune), une fiction de Hadjer Sebata, qui revient dans une rhétorique cinématographique hautement symbolique sur les pratiques inhumaines et abjectes de l'armée coloniale française durant la guerre de libération nationale, a été présenté, dimanche à Alger, en avant-première. Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (OREF), "Tayara Safra", produit par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), a été projeté en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, du Conseiller auprès du Président de la République, chargé de la Direction générale de la Communication, Kamel Sidi Said, de plusieurs responsables d'institutions culturelles, ainsi que de grandes figures du cinéma et du théâtre algériens.

Servi par une pléiade de comédiennes et comédiens, dont Sid Ahmed Agoumi, Souhila Maalem, Nouara Berrah, Fatiha Soltane, Nasreddine Djoudi et Laurent Gernigon, le film a été monté sur un scénario coécrit par la réalisatrice et Karim Khedim, agrémenté d'une bande son et musique d'Amine Dahane et une interprétation avec une voix suave de Nada Rayhane. Un public nombreux est venu assister à l'avant-première de "Tayara Safra", qui raconte en 40 mn, durant la période 1956-1957, l'histoire de Djamilia, une jeune fille dont le père, Said, était tenu pour responsable du lâche assassinat de son fils Mustapha par l'armée française, car il voulait le voir intégrer les rangs de la police coloniale, un poste qu'il occupait lui-même déjà. Après avoir appris sa disparition, Djamilia va tenter de venger son frère Mustapha.

Belle fiction relevée par une rhétorique cinématographique hautement symbolique à travers laquelle Hadjer Sebata rend, entre

autres, hommage à la Moudjahida Djamilia Bouhired. Sans trop vouloir que son idée "se limite à raconter l'histoire d'une vraie femme (Djamilia Bouhired) qui a choisi de se sacrifier pour la libération de son pays, et surtout pas à travers un court métrage, qui ne lui aurait pas rendu justice et aurait écourté une grande partie de ses immenses sacrifices pour l'Algérie", la réalisatrice a choisi de rassembler dans le personnage de Djamilia, toutes ces femmes algériennes qui ont perdu un frère, un père, un oncle, un grand-père, ou autres.

L'intitulé du court métrage, lui, est la métaphore de la barbarie, des exactions et abjections inqualifiables, lâchement perpétrées par l'armée coloniale française durant 132 ans d'occupation, "L'Avion jaune" est dans ce film, un symbole du colonialisme français injuste sous toutes ses formes. Il "commémore la mémoire collective du peuple algé-

rien". La ministre de la Culture et des Arts a souligné, lors d'un point de presse tenu avant la projection de "Tayara Safra", le "professionnalisme et la haute qualité technique" de ce court métrage, l'"originalité de son scénario" qui traite, "pour la première fois", a-t-elle précisé, de "la disparition d'un frère assassiné par l'armée coloniale, qui sera vengé par sa sœur, avant de la voir se résoudre à monter au maquis pour venger sa Patrie".

Rappelant que ce premier film de Hadjer Sabata entrait dans le cadre des "célébrations du Soixantenaire de l'Indépendance de l'Algérie", Soraya Mouloudji a fait part de l'élaboration, en cours, d'un "programme diversifié, qui implique l'ensemble des disciplines artistiques, dont la production de longs et courts métrages, ainsi que les films documentaires, en collaboration avec le Comité

national de préparation de la célébration des jours et des fêtes nationales, présidé par le ministère des Moudjahidines et Ayants droit.

D'un autre côté, la ministre de la Culture a annoncé la programmation à l'échelle nationale durant la deuxième quinzaine du mois en cours de films encore inédits, tournés entre 2022 et 2023, rappelant, au passage, le projet, "Algérie avec amour", de tournage en ateliers de sept courts métrages réalisés par des femmes issues de différentes wilayas du pays, encadrées et dirigées par le réalisateur Rachid Belhadj.

La ministre de la Culture et des Arts a conclu avec l'annonce imminente (sans préciser de date) de la sortie du long métrage "Larbi Ben M'hidi", de Bachir Derrais

I.Med/Agence

TLEMCCEN

## Première édition des Journées nationales théâtrales de Nedroma en février

Les Journées théâtrales nationales de Nedroma à Tlemccen se tiendront du 14 au 17 février, avec la présentation de 8 œuvres théâtrales, ainsi qu'une cérémonie d'hommage en l'honneur de l'artiste feu Ahmed Benaïssa (1944-2022), a-t-on appris mardi auprès des organisateurs de cette manifestation. Le président de la coopérative culturelle "les Compagnons du théâtre", Arbaoui Rafik, a déclaré lors d'une conférence de presse tenue au Théâtre national d'Alger Mahieddine-Bachatzi, que 8 pièces théâtrales venues de différentes wilayas du pays seront jouées dans l'antique ville frontalière pour le plus grand bonheur des aficionados du 4<sup>e</sup> art". Arbaoui a ajouté que cette première édition qui a pu voir le jour "grâce à l'appui du ministère de la Culture et des Arts, dans le cadre du Fonds national de développement et de promotion de l'art",

verra la présentation d'une belle mosaïque de pièces théâtrales, notamment la pièce produite par le Théâtre régional d'Oran "Houa ou Hiya", celle de la troupe oranaise les anges de la scène "El Khiche ou El Khiyacha", ainsi que la pièce "Nouara" de Tamanrasset. Le théâtre jeunesse sera également au rendez-vous avec trois œuvres à l'affiche : "100% environnement", "Aref et ses amis", et "Mahara". L'intervenant a ajouté que l'événement rendra également hommage à l'artiste, feu Ahmed Benaïssa, pour l'ensemble de son œuvre, avec la consécration d'une conférence lors de laquelle il sera question de son parcours artistique dans le monde du théâtre, avec des témoignages vivants des artistes Mustapha Ayad, Abdelhamid Rabia, ainsi que d'autres artistes qui l'ont accompagné sur les planches de son vivant. Khelifi Yahia, autre membre de la coopérati-

ve culturelle "les Compagnons du théâtre", a ajouté que cette édition qui se tiendra sous le thème "La scène, flamme d'espoir", verra la consécration de deux ateliers de formation au profit des artistes issus de différentes associations de théâtre. Lazaar Abdelmoumen, autre membre du collectif, a précisé pour sa part que les présentations théâtrales de cette première édition auront lieu dans une ancienne salle de cinéma de Nedroma, réhabilitée à l'occasion pour les besoins de la représentation scénique de façon à pouvoir accueillir le plus de monde possible. Le même intervenant a ajouté que parallèlement aux présentations et aux ateliers, de nombreuses interventions se tiendront dont celle de l'écrivain Abdelwahab Mansour, ainsi que de séances de ventes-dédi-caces.

I.Med

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE BORDJ BADJI MOKHTAR**  
**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS**  
 NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 442024000050224

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

**N° 06/DEP-BBM/ 2024**

Opération:  
**Étude et Suivi et Réalisation et Equipement d'une Ecole Primaire type 02 à la cité 01 novembre à la Commune de Timiaoulne**

Projet:  
**Réalisation d'une Ecole Primaire type 02 à la cité 01 novembre à la Commune de Timiaoulne**

- **Lot N°01 :** Blocs (Pédagogique + Administration + Sanitaires) + Locaux Techniques + VRD et Aménagements Extérieurs
- **Lot N°02 :** Cantine.
- **Lot N°03 :** Bloc Logements

Monsieur le Wali de la Wilaya de Bordj Badji Mokhtar représenté par le Directeur des Equipements Publics de Bordj Badji Mokhtar lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

**Réalisation d'une Ecole Primaire type 02 à la cité 01 novembre à la Commune de Timiaoulne.**

- **Lot N°01 :** Blocs (Pédagogique + Administration + Sanitaires) + Locaux Techniques + VRD et Aménagements Extérieurs
- **Lot N°02 :** Cantine.
- **Lot N°03 :** Bloc Logements.

Les soumissionnaires peuvent participer dans un ou plusieurs lots, ils ne peuvent être retenus que pour Un (01) seul lot, le lot attribué sera celui le plus avantageux à l'administration.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL**

Il s'agit d'un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux articles 37-38 et 39 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et de l'article 44 du Décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

- **Capacités professionnelles :**  
 Ayant Un certificat de qualification et de classification de Catégorie Quatre (IV) et plus Activité principale ou secondaire en Bâtiment pour le lot N° 01 et certificat de qualification et de classification de Catégorie Trois (III) et plus Activité principale ou secondaire Bâtiment pour le reste des lots.  
 Copie des dépôts des comptes sociaux cas d'entreprise pour l'année précédente.
- **Capacités techniques :**  
 Avoir réalisé au minimum un projet similaire (Nature des travaux similaire ou montant des travaux similaire) au cours des cinq (05) dernières années, justifié par des attestations de bonne exécution des projets délivrées et signées par les Services publics
- **Capacités financières :**  
 Ayant réalisé au minimum de chiffres d'affaires cumulés des trois (03) meilleurs chiffres d'affaires durant les cinq (05) dernières années de (2018-2019-2020-2021-2022) supérieur ou égale à 30.000.000,00 DA, justifié par les bilans ou l'attestation C20 dûment certifiés par les services des impôts.

**RETRAIT DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRE**

Le dossier de l'appel d'offre doit être retiré à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux, de la Direction des équipements publics de la Wilaya de Bordj Badji Mokhtar au niveau de la cité administrative 18 Février commune de Bordj Badji Mokhtar.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet ou par le mandataire commun lorsqu'il s'agit de groupement ou par un autre membre du groupement dûment mandaté dans le protocole de groupement, auprès de la direction des équipements publics de la Wilaya de Bordj Badji Mokhtar.

**DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRE**

Le dossier de l'appel d'offre présenté par le soumissionnaire sera composé de trois plis :

- Pli de dossier de candidature (voir article 10 de cahier des charges).
- Pli de l'offre technique (voir article 10 de cahier des charges).
- Pli de l'offre financière (voir article 10 de cahier des charges).

- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans une enveloppe fermée anonyme et cachetée ne comportant que les mentions suivantes :

**A**

Monsieur le Directeur des Equipements Publics  
de la Wilaya de Bordj Badji Mokhtar

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

**N° :06/2024**

**Projet :** Réalisation d'une Ecole Primaire type 02 à la cité 01 novembre à la Commune de Timiaoulne.

LOT N° : .....

"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

La durée de préparation des offres de candidatures est fixée à **21 jours** à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux. Cette date est reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour de dépôt coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.

Le jour de dépôt des offres se fera le dernier jour de préparation des candidatures entre 08H00 et Midi (12 H00) au niveau de la direction des équipements publics de Bordj Badji Mokhtar sis siège de la direction des équipements publics au niveau de la cité administrative 18 Février commune de Bordj Badji Mokhtar.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des offres à une seule séance, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00 au siège de la direction des équipements publics de Bordj Badji Mokhtar

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة السكن والعمران والمدينة  
ديوان الترقية والتسيير العقاري لبيتر مراد رايس  
رقم التعريف المهني : 0590 140 99854605 - 01

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

N° :01.../A.A.P.M/D.M.O/D.G/24

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bir Mourad Rais informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°17/AAONOECM/DMO/DG/23 paru dans les quotidiens nationaux «l'Expression» et «El-Ghad El-djazairi» en date du 14/12/2023. relatif à la Réalisation des travaux de VRD tertiaires des **130 Logements Promotionnels Aidés + 23 Logements Promotionnels Libres et 03 Commerces** à Ain Benian lieu dit « TOURI HMIDA » - Wilaya d'Alger-, que les résultats de cet avis sont détaillés comme suit :

| N° de Pli | soumissionnaires  | Montant de l'offre DA/TTC | Montant de l'offre Corrigé DA/TTC | Délai   | Note Tech /00 points | OBS   |
|-----------|---|---------------------------|-----------------------------------|---------|----------------------|---|
| 08        | ETB TCE<br>ZAIOU NOUREDDINE<br>N.I.F N°:<br>174194900236190 | 19 195 144,81             | 19 195 144,81                     | 03 Mois | 47,34                | Entreprise peu qualifiée techniquement et offre financière moins disant |

Les soumissionnaires qui contestent ces résultats peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'office dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis et ce. conformément aux articles 52 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires qui désirent connaître le détail de l'évaluation de leurs offres techniques et financières doivent se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

**République Algérienne Démocratique & Populaire**  
**Wilaya d'Alger**  
**Circonscription Administrative de Dar El Beida**  
**Commune de Dar El Beida**  
 Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 41000200001608501019

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles N° 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commune de Dar El Beida porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à la consultation pour concours national d'architecture ouvert avec exigences de capacités minimales N° 16/IST/BM/DEB/2023 relatif à l'étude du plan d'occupation des sols en deux lots distincts au niveau de la commune de DAR EL BEIDA en lots distincts :

**Lot N°01 : POS N°028 commune de DAR EL BEIDA**  
**Lot N°02 : POS N°029 commune de DAR EL BEIDA.**

Publié dans les quotidiens « EL DJAZAIR MATCH » du 27/11/2013 et « EXPRESS » du 27/11/2023, ainsi que sur le BOMOP, que l'évaluation des offres techniques et financières a donné le résultat suivant :

| Désignation des lots                         | Attributaire provisoire du marché  | Numéro d'identification fiscal de l'attributaire | Montant de la soumission en TTC | Montant corrigé en TTC | Délai   | Critères de choix  |   |
|--|--|--|---------------------------------|------------------------|---------|--------------------|---|
|  |  |  |                                 |                        |         | Note Technique /20 | Note Financière   |
| Lot N°01 : POS N°028 commune de DAR EL BEIDA | RT MERAS RATNA   | 00000022207028                                   | 7.200.190,00 DA                 | 0                      | 03 Mois | 17,00/20           | Soumissionnaires (RT) retenus<br>Prévisionnement (l'offre la moins disante, après la présélection technique). |
| Lot N°02 : POS N°029 commune de DAR EL BEIDA | Centre national d'étude et de recherches architecturales en architecture C.N.E.R.A | 00001000002240                                   | 22.000.000,00 DA                | 0                      | 03 Mois | 16,00/20           |   |

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher du bureau des marchés de la commune au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix de la commission d'évaluation peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Dar El Beida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis sur les quotidiens nationaux (conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 1 et 03 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ÉTATS-UNIS

## La police du Massachusetts envoie un robot chien sur le lieu d'une fusillade

Un robot chien, utilisé par la police pour neutraliser un suspect qui s'était barricadé sur les lieux d'une fusillade dans la ville de Danvers, fait la une du quotidien «Boston Herald». Déployés pour désamorcer des situations délicates, ces robots ont été intégrés au dispositif d'intervention de la police du Massachusetts.

La une du «Boston Herald» le 5 février 2024. La police a utilisé un chien robot lors d'une intervention dans un parc de caravanes à Danvers, dans le Massachusetts.

Un officier de police marche juste derrière un robot, qu'il contrôle à distance à l'aide d'une manette. Quadrupède noir et blanc, il s'agit de l'un de ces «robots chiens» déployés dans des situations dangereuses, par exemple en cas de prise d'otages ou d'opération de déminage. L'image fait la une du tabloïd conservateur Boston Herald, qui titre «Robocop», à propos

de l'utilisation d'un robot chien lors d'une fusillade survenue le 5 février.

La fusillade a eu lieu dans un parking de caravanes à Danvers, dans le Massachusetts. Le suspect, qui a fait une victime - actuellement dans un état critique -, s'est ensuite barricadé dans l'une de ces caravanes, avant de tirer sur les policiers, comme l'explique le Boston Herald.

Pour désamorcer la situation, un robot chien a été envoyé par la police de l'État. Surnommé «Spot», il s'agit d'une plateforme robotisée de



l'entreprise spécialisée dans la robotique Boston Dynamics. Ces Spots, initialement utilisés par les démineurs pour «enquêter sur les colis suspects et aider à sécuriser les zones où de grandes foules sont attendues», sont aussi capables d'ouvrir des portes ou de monter des escaliers...

Et désormais de surveiller les potentiels suspects, raconte le tabloïd. Comme les systèmes de caméras ou les pilotes de drone, les Spots permettent «de fournir des informations aux soldats, aux officiers et au commandant sur la situation d'une manière plus sûre qu'une approche par du personnel au sol», a expliqué le porte-parole de la police de l'État du Massachusetts.

Récemment, ils ont été fréquemment déployés par les policiers d'unités intervenant lorsque des suspects se sont barricadés. Et dans le Massachusetts, ils ont même été intégrés au dispositif d'intervention global de la police d'État.

En 2019, la police du Massachusetts avait

d'ailleurs été la première à collaborer avec Boston Dynamics pour voir «ce qu'il advient lorsqu'on sort Spot du laboratoire et qu'on le place dans le monde réel», comme le relatait CNN à l'époque.

Le Boston Herald cite le communiqué de Boston Dynamics, dans lequel l'entreprise assure qu'elle s'oppose à «toute militarisation» de ses robots et qu'elle est «l'un des sponsors du projet de loi visant à garantir l'utilisation responsable (dans le sens d'éthique) des technologies robotiques avancées». Si le Boston Herald présente Spot sous l'angle plutôt rassurant de son apport sécuritaire, l'utilisation de ces robots chiens suscite la controverse dans le pays. À New York par exemple, la décision de la mairie d'en permettre le déploiement par la police pour des opérations telles que la gestion des prises d'otages avait largement déplu aux habitants, guère rassurés par ce qu'ils percevaient comme une «machine de surveillance dystopique».

In Courrier International

JUSTICE AMÉRICAINE

### LA DEMANDE D'IMMUNITÉ PÉNALE DE DONALD TRUMP REJETÉE

La demande d'immunité pénale de l'ex-président Trump a été rejetée mardi par une cour fédérale américaine. Un jugement qui laisse entrevoir la tenue d'un procès pour sa tentative d'inverser illégalement les résultats de l'élection de 2020.

Donald Trump a annoncé faire appel de cette décision. Le candidat républicain à la présidence et ancien président américain Donald Trump n'avait vraiment pas besoin de ça. C'est en effet un nouveau caillou judiciaire dans la chaussure de Donald Trump. Une cour d'appel fédérale américaine a rejeté mardi 6 février la demande d'immunité pénale de l'ancien président américain, rouvrant la voie à son procès à Washington pour sa tentative d'inverser illégalement les résultats de l'élection de 2020, remportées par le démocrate Joe Biden.

Dans la foulée de cette décision judiciaire, l'ancien locataire de la Maison Blanche a dénoncé un "jugement destructeur pour le pays" et appelé à son annulation sur son réseau Truth Social. Grand favori des primaires républicaines pour l'élection présidentielle de novembre, Donald Trump cherche par de multiples recours à reporter ses divers procès au pénal le plus tard possible, en tout cas après le scrutin.

Lors des débats devant la cour d'appel le 9 janvier sur son recours en immunité, il avait prédit "le chaos dans le pays" si la justice américaine ne renonçait pas aux poursuites à son encontre.

"Nous avons mis en balance l'intérêt revendiqué par l'ex-président Trump à une immunité avec l'intérêt public vital de permettre à cette procédure de continuer", expliquent les trois juges de la cour d'appel dans leur décision confirmant celle prononcée en première instance en décembre.

"Pour les besoins de ce dossier pénal, l'ancien président Trump est devenu le citoyen Trump, avec les mêmes protections que n'importe quel autre prévenu. Mais toute immunité relevant du pouvoir exécutif, qui aurait pu le protéger lorsqu'il était président en exercice, ne le protège plus contre ces poursuites", écrivent-elles.

La décision ne comporte en revanche pas de mention d'une reprise des actes de procédure dans ce dossier, suspendus en raison de l'appel, et qui ont conduit la juge qui présidera les débats au procès, initialement prévu à partir du 4 mars, à en annoncer vendredi le report sine die.

La juge Tanya Chutkan a indiqué que "le tribunal déciderait d'une nouvelle date" si, une fois la question de l'immunité tranchée, le dossier lui revenait entre les mains.

C'est elle qui avait rejeté en décembre sa requête en immunité, considérant qu'aucun texte ne protégeait un ex-président contre des poursuites pénales. La défense de Donald Trump revendiquait une "immunité absolue" pour les actes commis alors qu'il était à la Maison Blanche.

Elle invoquait une jurisprudence de la Cour suprême des années 1980 concernant des poursuites civiles contre l'ex-président Richard Nixon.

Ses avocats arguaient également qu'il ne peut être jugé dans cette affaire en raison de son acquittement lors de la procédure parlementaire en destitution à son encontre pour l'assaut du Capitole, le 6 janvier 2021, lors duquel des centaines de ses partisans avaient tenté d'empêcher la certification de la victoire de Joe Biden.

Donald Trump est également poursuivi par la justice de l'État de Géorgie pour des faits connexes d'ingérence électorale, et devra en outre répondre devant un tribunal fédéral de sa gestion présumée négligente de documents confidentiels après son départ de la Maison Blanche.

In Agence

PUBLICITE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة التكوين والتعليم المهنيين

نص الإعلان الصحفي

تعلن وزارة التكوين والتعليم المهنيين أن:

التسجيلات مفتوحة من يوم الأحد 07 جانفي 2024 إلى غاية يوم السبت 17 فيفري 2024 على مستوى كل المؤسسات التكوينية. وعبر الموقع الإلكتروني: [mihnati.mfep.gov.dz](http://mihnati.mfep.gov.dz)

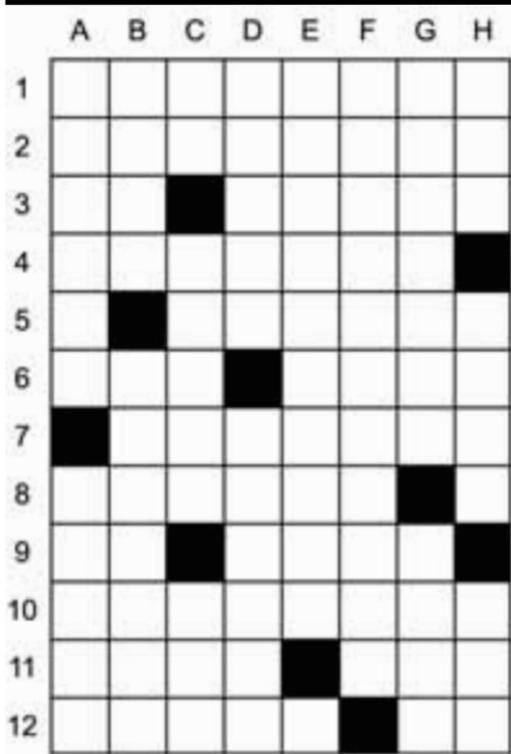
- أيام الانتقاء والتوجيه: 18، 19، 20 فيفري 2024.
- الإعلان عن النتائج: يوم الخميس 22 فيفري 2024.
- الدخول الرسمي: يوم الأحد 25 فيفري 2024.

Communiqué

Le ministère de la formation et de l'enseignement professionnels informe :

- Inscriptions du dimanche 07 janvier 2024 au samedi 17 février 2024 au niveau des établissements de formation professionnelle, et en ligne [mihnati.mfep.gov.dz](http://mihnati.mfep.gov.dz)
- Journées de sélection et d'orientation: les. 18, 19, 20, février 2024
- Proclamation des résultats: jeudi 22 février 2024
- Rentrée officielle le: dimanche 25 février 2024.

## Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Capitale de la Vénétie. Mesure pour un coup de cidre.
- B. Un arbre empoisonnant. Qui viennent du Rhin.
- C. Article de femme. Céréales à grains. Qui sont à moi.
- D. Dispense d'une peine. Prise chez le voisin.
- E. Grand concours de professeurs.
- F. Habillées sans goût.
- G. Garder en mémoire. Apprises par cœur.
- H. Longue durée. Au plus haut point. Jour de récupération.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Qui emploie des gros mots.
- 2. Mettre de côté.
- 3. Marque d'une jeune volonté. Angle de murs.
- 4. Tel un triangle ou un trapèze.
- 5. Il gouverne sans régner.
- 6. Des dunes à perte de vue. Ne pas rester inactif.
- 7. Mesure agraire.
- 8. C'est une nécessité.
- 9. Personnel inconnu. Récipients de yaourts.
- 10. Ouvrier d'aciérie.
- 11. Héros de Virgile. Dessus de table.
- 12. Crochets de boucher. Patron miniature.

## LES MOTS FLÉCHÉS

IL FAIT BRILLER LE CUIR  
 MEUBLES À MONTER  
 ENTRE SUD ET OUEST  
 AUSSI  
 CELUI DU BENGAL EST ROYAL  
 BOSSEÉE EN SURFACE  
 BLOC DE PIERRE  
 CONDUISIT  
 BRASSE OU PAPILLON  
 HALTE DE TOUAREGS  
 PRÉNOM DE LOL-LOBRIGIDA  
 BLÉ, SEIGLE, AVOINE, MAIS, ETC.  
 ARTICLE  
 REVOIR L'ORDRE  
 BERCEAU DE FLEUVE  
 PRÉPARE UNE ACTION  
 CONGELÉE  
 CARABOSSE, PAR EXEMPLE  
 CARTE POUR FAIRE UN CARRÉ  
 ACCOUPÉE AVEC UNE AUTRE ESPÈCE  
 ANCIENNE UNION EUROPEENNE  
 ELLES EN SAVENT, DES CHOSÉS  
 CENTI-LITRE  
 BONNE VOLONTÉ  
 AXE POUR L'AUTO  
 DERRIÈRE LA LIGNE  
 BOUT DE CARCASSE  
 QUOTIENT INTELLECTUEL  
 INDIQUE UNE NOUVELLE RÉPÉTITION  
 PETIT TONNEAU  
 PROPRE AU REIN  
 POUDDRE DE BOULANGER  
 RAFALES DE VENT  
 POUX FAMILIERS  
 SAINT ABRÉGÉ  
 MOT MIS POUR EXCLURE  
 GLISSER SUR LE CÔTÉ  
 DÉFORMÉE  
 RELIGIEUX POLONAIS  
 ARBRISSEAU EPINEUX  
 FORCE VITALE  
 AU PIED DE L'EVEREST  
 IL PRIT LE COMMANDEMENT DE L'ARCHE...  
 IL N'EST JAMAIS LOIN DU POIVRE  
 CANTINE POUR LES OFFICIERS



## SIDOKU

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 2 | 3 | 1 |   | 9 | 4 | 8 |   |
|   |   |   | 6 | 4 | 8 |   |   |   |
| 5 | 8 |   |   |   |   |   | 9 | 6 |
|   |   | 5 | 3 |   | 1 | 7 |   |   |
| 2 | 6 |   | 4 |   | 5 |   | 1 | 8 |
|   |   | 9 |   |   |   | 6 |   |   |
| 4 | 5 |   |   | 8 |   |   | 6 | 1 |
| 9 | 7 |   |   | 1 |   |   | 4 | 3 |
| 3 |   | 6 |   |   |   | 8 |   | 5 |

1 2 3 4 5 6 7 8 9

## MOTS MÊLÉS

ACCES ACRE ADHERENT AMIE ARMADA AVISER BRUIRE CERFEUIL COLLECTE  
 CROISEUR DAMER DROIT FLUER HIRSUTE HOSPICE INCISE PAGAIE PERCEE  
 PLISSE PLIURE REALISME REVELE RONDE ROUSSETTE VASELINE WI-FI

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| W | R | B | E | E | I | D | R | O | I | T | A |
| R | I | O | R | T | N | A | E | O | T | E | C |
| U | E | F | U | U | C | M | V | N | N | E | R |
| E | C | A | I | S | I | E | E | I | R | D | E |
| S | I | D | L | R | S | R | L | F | S | S | E |
| I | P | A | P | I | E | E | E | L | S | E | C |
| O | S | M | G | H | S | U | T | I | O | C | R |
| R | O | R | D | A | I | M | L | T | M | C | E |
| C | H | A | V | L | P | P | E | F | E | A | P |



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

|                |               |              |                  |               |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|
| FADJR<br>06:20 | DOHR<br>12:57 | ASR<br>15:37 | MAGHREB<br>17:56 | ISHA<br>19:24 |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|

IL POURSUIT SA VISITE OFFICIELLE AU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

## CHANEGRIHA REND VISITE À DES ENTREPRISES D'ÉLECTRONIQUE, DE MAINTENANCE...

En qualité de représentant du Président de la République, le Général d'Armée s'est rendu hier à deux entreprises saoudiennes. Cette journée a débuté au niveau de la société d'électronique avancée SAMI, où le Général d'Armée a visité les divers ateliers de la société et a reçu d'amples explications sur ses différents produits liés principalement

aux domaines des systèmes de communication, de l'énergie, de l'information et de la cyber-sécurité. Par la suite, Chanegriha a suivi une présentation exhaustive sur la société et ses plans de développement. A l'issue, des présents symboliques ont été échangés. La deuxième étape s'est déroulée au niveau de la société du Moyen-Orient de maintenance des

moteurs d'avions, où le Général d'Armée a suivi une présentation détaillée sur la société et ses différentes missions, à l'instar de la maintenance des avions de transport, de chasse, et des hélicoptères. À l'issue, Said Chanegriha a pris une photo-souvenir avec les responsables de l'entreprise avant d'échanger des présents symboliques.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 8 FEVRIER 2024 // N°745 // PRIX 20 DA

DESSALEMENT D'EAU DE MER :

## L'expérience algérienne présentée à Tunis

**Une délégation algérienne représentant le ministère de l'Hydraulique a pris part, ces trois derniers jours à Tunis, à la 5<sup>e</sup> édition du Forum méditerranéen de l'eau dont les travaux ont pris fin hier, avec l'adoption d'une série de recommandations qui seront présentées à la réunion du Conseil mondial de l'eau prévu en mai prochain à Bali (Indonésie).**

Initié en prévision de l'organisation de cette importante rencontre mondiale en Indonésie, le 5<sup>e</sup> Forum méditerranéen de l'eau a permis à pas moins de 800 participants représentant les pays du pourtour méditerranéen de dégager une plateforme de propositions traitant des principales problématiques liées aux ressources en eau dans cette région. Le dessalement d'eau de mer et la réutilisation des eaux usées étant d'une importance capitale dans les politiques de l'eau et les plans de développement de la plupart des Etats méditerranéens, toute une session thématique leur a été consacrée, avec l'intervention de plusieurs experts dans ce domaine. La délégation algérienne, composée du conseiller



du ministre de l'Hydraulique, de la directrice générale de l'Office national de l'assainissement (ONA), de la directrice générale de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et du directeur de recherches à l'Ecole nationale polytechnique d'Alger, Professeur Ahmed Kettab, a exposé à cette occasion la politique du gouvernement algérien en matière de mobilisation et de gestion rationnelle des ressources hydriques. Dans son intervention qui a porté sur « Les eaux non conventionnelles en Méditerranée, source de lutte contre le stress hydrique à l'horizon 2025/2050 », le

Professeur Kettab a indiqué que l'Algérie, depuis une vingtaine d'années, a consenti un investissement colossal en infrastructure hydraulique de l'ordre de 60 milliards de dollars, ce qui lui a permis de se doter d'une bonne maîtrise des ressources en eau, avec une satisfaction des besoins en eau potable, industrielle et en irrigation. Il est revenu notamment sur les dernières réalisations en matière de dessalement d'eau de mer en indiquant que « notre pays occupe la première place en Afrique et la deuxième dans le monde arabe dans le domaine de la réalisation des stations de dessalement de plus de 300 000

m<sup>3</sup>/jour », mettant en avant les compétences techniques dont jouit l'Algérie dans ce secteur grâce auxquelles elle peut désormais exporter son expérience. « Les six dernières usines de dessalements ont été construites à 100% par des Algériens et nous pouvons maintenant proposer notre savoir-faire à d'autres pays », a souligné Kettab. Au plan régional, l'expert a affirmé que pratiquement l'ensemble des pays du Sud méditerranéen sont en stress hydrique, particulièrement l'Afrique du Nord. « Le devenir de l'Algérie passe à travers la mise en place d'une stratégie dans le cadre d'une gestion intégrée et durable des ressources en eau superficielles, souterraines, mais aussi des eaux non conventionnelles à explorer », a-t-il dit. Et d'affirmer que « l'apport des eaux non conventionnelles constituées du dessalement des eaux, du traitement et de la réutilisation des eaux usées traitées est devenu incontournable, une nécessité, voire une obligation ». Au plan international, tout en plaçant pour l'intensification de la coopération dans le domaine de l'eau (transfert de technologie, formation, recherche scientifique) Kettab a appelé à la création d'une organisation mondiale de l'eau (OME), dépendant des Nations unies, à l'image de la FAO, l'OMS, l'UNESCO et autres.

R.N.

### LE VICE-CHANCELIER ALLEMAND ET MINISTRE DE L'ÉCONOMIE EN VISITE OFFICIELLE EN ALGÉRIE

Le vice-chancelier allemand et ministre de l'Économie et de la Protection du climat, M. Robert Habeck, a entamé, hier, une visite officielle en Algérie. Cette visite s'inscrit, selon un communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines, dans le cadre du renforcement du partenariat algéro-allemand dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables. M. Robert Habeck est arrivé en Algérie, accompagné d'une importante délégation composée de cadres du ministère allemand de l'Économie et de la Protection du climat, ainsi qu'un certain nombre de responsables du secteur économique et les dirigeants des principales institutions allemandes de l'énergie. La délégation a été reçue, précise le communiqué, au niveau de la salle d'honneur présidentielle à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Mohamed Arkab, et des cadres du ministère. Le communiqué souligne qu'au cours de cette visite officielle, il est prévu de tenir des réunions bilatérales entre ministres, hauts fonctionnaires et experts, ainsi que d'organiser une table ronde pour discuter des dossiers de coopération d'intérêt commun. Parmi ces dossiers, précise encore le ministère, figurent les énergies renouvelables, le développement de l'hydrogène et le projet Corridor Sud H2, et la signature d'un certain nombre d'accords entre les deux parties.

Y.B.

APN

### PLÉNIÈRE JEUDI CONSACRÉE AUX QUESTIONS ORALES

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du Gouvernement, a indiqué, mercredi, un communiqué de la Chambre basse du parlement. Ces questions orales concernent les secteurs de l'Énergie et des Mines, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Culture et des Arts, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, et des Travaux publics et des Infrastructures de base, précise le document.

### CONCOURS NATIONAL DE LA ROBOTIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

#### LANCEMENT DE LA PREMIÈRE ÉDITION À TLEMCCEN

La première édition du concours national de la robotique et de l'intelligence artificielle a été lancée, hier, à la faculté des sciences et de la technologie de l'université Abou-Bakr-Belkaïd de Tlemcen. Cette manifestation, organisée par le club scientifique de la faculté des sciences et de la technologie, jusqu'au 10 février en cours, connaît la participation de huit clubs d'étudiants spécialisés dans l'intelligence artificielle, en provenance des universités de Annaba, Constantine,

Boumerdès, Mascara et Tlemcen, a indiqué à l'APS la chargée des relations de ce club, Amrane Hanane. Le concours comprend une exposition des différents projets d'étudiants sur la robotique et à l'intelligence artificielle dans les domaines de l'électronique et la mécanique, appelés également « projets mécatroniques », selon la même source. Les travaux des participants seront soumis à un jury composé d'enseignants et de chercheurs spécialisés pour déterminer les diffé-

rents critères qui ont été suivis dans la matérialisation de ces projets, depuis l'idée, qui doit être personnelle, aux voies et méthodes utilisées pour la mettre en œuvre, sachant que les trois meilleurs projets seront primés. Cette initiative vise à encourager les étudiants à innover dans le domaine de la robotique et l'intelligence artificielle et leur développement, en plus d'encourager les talents, a-t-on souligné.

R.N.